

---

## Parcours d'interprétation des paysages de l'Île d'Orléans

---





---

## Table des matières

---

<b>Table des matières .....</b>	<b>i</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>v</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>vii</b>
<b>Liste des intervenants .....</b>	<b>ix</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>xi</b>
<b>Liste des cartes .....</b>	<b>xiii</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat .....	1
1.2 Enjeux et questionnements de départ.....	1
<b>2 Définition du cadre conceptuel.....</b>	<b>3</b>
2.1 Inventaire et analyse des panneaux existants sur l'île.....	3
2.2 Aspects de la notion de paysage et sources présentant un intérêt pour l'interprétation paysagère .....	5
2.2.1 Le contexte biophysique .....	5
2.2.2 Le caractère anthropique .....	7
2.2.3 Le caractère subjectif .....	7
2.2.4 Le paysage territoire d'intention .....	8
2.2.5 Les échelles de lecture du paysage.....	8
2.2.6 Le caractère dynamique du paysage .....	9
2.2.7 La dimension scénique du paysage .....	9
2.3 Définition de paysage retenue.....	9
2.4 Énoncé de l'orientation du projet.....	10
<b>3 Méthodologie.....</b>	<b>13</b>
3.1 Localisation des sites .....	13
3.1.1 De deux approches, une troisième se crée .....	13
3.1.1.1 Objectifs et contraintes de départ.....	13
3.1.1.2 L'approche intermédiaire ou combinée.....	14
3.2 Méthode de caractérisation .....	15

<b>4</b>	<b>Caractérisation des paysages.....</b>	<b>17</b>
4.1	Aspects biophysiques.....	17
4.1.1	L'île dans un contexte élargi.....	17
4.1.2	Les ensembles topographiques.....	19
4.2	Aspects anthropiques.....	21
4.2.1	Les affectations perceptibles.....	21
4.2.2	Les infrastructures de transport.....	23
4.3	Les familles paysagères.....	25
4.4	Les entités paysagères.....	25
4.4.1	Les vues vers l'extérieur de l'île.....	28
4.5	Les entités paysagères des parcours routiers.....	30
4.5.1	Les groupes d'entités.....	30
4.6	Caractérisation des cœurs villageois à l'échelle des sites retenus.....	34
<b>5</b>	<b>Panneaux d'interprétation.....</b>	<b>35</b>
5.1	Panneau 01 : Saint-Pierre, route rurale.....	35
5.1.1	Localisation et stationnement.....	35
5.1.2	Objectifs du panneau.....	35
5.1.3	Contenu textuel.....	36
5.1.4	Contenu graphique.....	36
5.2	Panneau 02 : Saint-Pierre, cœur de village.....	38
5.2.1	Localisation et stationnement.....	38
5.2.2	Objectifs du panneau.....	38
5.2.3	Contenu textuel.....	39
5.2.4	Contenu graphique.....	40
5.3	Panneau 03 : Sainte-Famille, route rurale.....	41
5.3.1	Localisation et stationnement.....	41
5.3.2	Objectifs du panneau.....	41
5.3.3	Contenu textuel.....	42
5.3.4	Contenu graphique.....	43
5.4	Panneau 04 : Sainte-Famille, cœur de village.....	45
5.4.1	Localisation et stationnement.....	45
5.4.2	Objectifs du panneau.....	45
5.4.3	Contenu textuel.....	46
5.4.4	Contenu graphique.....	47

5.5	Panneau 05 : Saint-François, cœur de village .....	48
5.5.1	Localisation et stationnement.....	48
5.5.2	Objectifs du panneau.....	48
5.5.3	Contenu textuel .....	49
5.5.4	Contenu graphique .....	50
5.6	Panneau 06 : Saint-François, route rurale .....	51
5.6.1	Localisation et stationnement.....	51
5.6.2	Objectifs du panneau.....	51
5.6.3	Contenu textuel .....	52
5.6.4	Contenu graphique .....	53
5.7	Panneau 07 : Saint-Jean, route rurale.....	54
5.7.1	Localisation et stationnement.....	54
5.7.2	Objectifs du panneau.....	54
5.7.3	Contenu textuel .....	55
5.7.4	Contenu graphique .....	56
5.8	Panneau 08 : Saint-Jean, cœur de village.....	57
5.8.1	Localisation et stationnement.....	57
5.8.2	Objectifs du panneau.....	57
5.8.3	Contenu textuel .....	58
5.8.4	Contenu graphique .....	59
5.9	Panneau 09 : Saint-Laurent, cœur de village .....	60
5.9.1	Localisation et stationnement.....	60
5.9.2	Objectifs du panneau.....	60
5.9.3	Contenu textuel .....	61
5.9.4	Contenu graphique .....	62
5.10	Panneau 10 : Saint-Laurent, route rurale .....	63
5.10.1	Localisation et stationnement.....	63
5.10.2	Objectifs du panneau.....	63
5.10.3	Contenu textuel .....	64
5.10.4	Contenu graphique .....	66
5.11	Panneau 11 : Sainte-Pétronille, cœur de village .....	67
5.11.1	Localisation et stationnement.....	67
5.11.2	Objectifs du panneau.....	67
5.11.3	Contenu textuel .....	68
5.11.4	Contenu graphique .....	69

5.12	Panneau 12 : Sainte-Pétronille, route rurale .....	69
5.12.1	Localisation et stationnement.....	70
5.12.2	Objectifs du panneau.....	70
5.12.3	Contenu textuel .....	71
5.12.4	Contenu graphique .....	71
5.13	Proposition d'intégration de panneaux existants et projetés au parcours d'interprétation des paysages .....	72
<b>6</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>73</b>
	<b>Références bibliographiques et cartographies .....</b>	<b>75</b>
	<b>Annexe 1 – Données d'inventaire des panneaux d'interprétation existants .....</b>	<b>79</b>
	<b>Annexe 2 – Fiche d'inventaire pour la caractérisation des sites choisis.....</b>	<b>83</b>

---

## Résumé

---

Ce document constitue le rapport final de parcours d'interprétation des paysages de l'Île d'Orléans. On y présente le cadre conceptuel adopté, la méthodologie retenue, les résultats de la caractérisation des paysages de l'Île d'Orléans et finalement les sites et textes proposés pour le parcours d'interprétation des paysages.

Le cadre conceptuel et l'orientation de projet qui en découle mise sur un croisement entre le caractère des paysages de l'île qui seront sélectionnés pour l'interprétation, et certains aspects clés de la notion de paysage qui sont identifiés dans la définition de paysage retenue pour le projet. Il est proposé que le parcours d'interprétation des paysages ait pour objectifs d'interpréter les paysages actuels, en faisant notamment des liens avec les paysages anciens, dans le but de susciter la réflexion sur les trajectoires futures des paysages et leur mise en valeur. Cette orientation doit s'avérer déterminante pour la sélection des sites d'interprétation.

En ce qui a trait à la méthodologie, la méthode de localisation des sites d'interprétation fait l'objet d'une discussion. On y souligne l'intérêt de combiner l'approche par caractérisation et évaluation des paysages à une approche dite sensible, c'est-à-dire d'identification spontanée des sites d'intérêts. La méthode de caractérisation en tant que telle comporte trois volets ayant pour objectif commun de constituer une vue d'ensemble des paysages de l'île. Le premier consiste en une analyse combinée des aspects biophysiques et anthropiques des paysages de l'île. Elle découle d'un découpage des familles et entités paysagères de l'île. Le second volet vise à caractériser les paysages tels que perçus depuis les parcours routiers. Le troisième volet, est une caractérisation des cœurs villageois à l'échelle des sites d'interprétation retenus.

Finalement, pour chacun des sites d'interprétation proposés, on présente le contenu textuel des panneaux d'interprétation, et on propose des orientations pour le contenu graphique.





---

## **Remerciements**

---

Nous remercions la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale sans quoi ce projet n'aurait pu avoir lieu, messieurs Jean-Michel Schembré et Steve Saint-Charles du CLD de l'Île d'Orléans, monsieur Pierre-Alexandre Côté de la MRC de l'Île d'Orléans, monsieur Pierre Lahoud du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Patrick Beauchesne et Frédéric Poisson du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), ainsi que tout ceux qui ont contribué à alimenter notre réflexion.



---

## Liste des intervenants

---

### *Promoteurs*

#### **CLD de l'Île d'Orléans**

Chantale Cormier, directrice générale  
Steve Saint-Charles, chargé du dossier  
Jean-Michel Schembré, agent culturel

### *Réalisation de l'étude*

#### **Ruralys**

Dominique Lalande, directrice générale, coordonnatrice  
Ulysse Girard, Architecte du paysage, chargé de projet  
Alain Parent, Géographe, conseiller scientifique



---

## Liste des figures

---

Figure 1.	Niveaux de perception du cadre écologique de référence .....	6
Figure 2.	Schéma de l'orientation du projet .....	11
Figure 3.	Démarche de caractérisation .....	16
Figure 4.	Perspective aérienne sur l'estuaire du fleuve avec l'Île d'Orléans au point de fuite (J.M.Girard, 2005-08-18).....	17
Figure 5.	Vue aérienne de l'Île d'Orléans en direction sud (J.M.Girard, 2005-08-18) .....	19
Figure 6.	Vue à interpréter.....	35
Figure 7.	Le traversier L'Île d'Orléans reliant Sainte-Pétronille à Québec (1925, Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec).....	37
Figure 8.	Arrivée au quai de Saint-Laurent (vers 1929, Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec).....	37
Figure 9.	Goélette sur le Saint-Laurent (vers 1920, Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec).....	37
Figure 10.	Construction du pont de l'île (1934-1935, J.B. Edwards).....	37
Figure 11.	Construction du pont de l'île (1934-1935, J.B. Edwards).....	37
Figure 12.	Vue à interpréter (vue correspondant à la photographie de 1947) .....	38
Figure 13.	Paysage pré-colonial – par extrapolation (érablière peu aménagée de Saint- Pierre-de-l'Île-d'Orléans, U. Girard, 2005-07-18).....	40
Figure 14.	1927. Village de Saint-Pierre (Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec) .....	40
Figure 15.	Vers 1947. Village de Saint-Pierre (Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec).....	40
Figure 16.	Exemple du renouvellement du cadre bâti (auteur inconnu, vers 1943) .....	40
Figure 17.	Vue à interpréter.....	41
Figure 18.	Vue à interpréter.....	41
Figure 19.	<i>La nature du paysage</i> , (Gerardin & Ducruc, 1996) .....	43
Figure 20.	Coupe de l'Île d'Orléans dans l'axe de la route du Mitan (Frédéric Poisson, MDDEP, 2005) .....	44
Figure 21.	Vue à interpréter.....	45
Figure 22.	Exemple de photo de Sainte-Famille avant 1935 (Source : Fondation Lamy) .....	47
Figure 23.	Exemple de photo de Sainte-Famille après 1935 (Source : Fondation Lamy) .....	47

Figure 24.	Vue à interpréter (thématique principale : le village).....	48
Figure 25.	Vue à interpréter (encart : l'île Madame).....	48
Figure 26.	Schéma semblable à ceux du MCCQ décrivant les types de lotissements caractéristiques.....	50
Figure 27.	Vue à interpréter.....	51
Figure 28.	Fête-Dieu à Sainte-Famille, par André Béler.....	53
Figure 29.	Photographie ancienne de la Fête-Dieu (Archives Nationales du Québec à Québec).....	53
Figure 30.	Photographie ancienne de la Fête-Dieu (Archives Nationales du Québec à Québec).....	53
Figure 31.	Vue à interpréter.....	54
Figure 32.	Orthophoto mettant l'accent sur les bassins de rétention.....	56
Figure 33.	Vue à interpréter.....	57
Figure 34.	Photographie panoramique de Saint-Jean depuis le quai. G.Belleau. 1890.....	59
Figure 35.	Photographie de la plage de Saint-Jean vers 1950 (auteur inconnu, in : Lessard, 2000).....	59
Figure 36.	Vue à interpréter.....	60
Figure 37.	Photographie panoramique de Saint-Laurent depuis le quai. G.Belleau. 1890.....	62
Figure 38.	Pêche au quai de Saint-Laurent. Neuville Bazin, 1925.....	62
Figure 39.	Vue à interpréter.....	63
Figure 40.	Carte des grandes structures de transport électrique d'Hydro-Québec.....	66
Figure 41.	Vue à interpréter.....	67
Figure 42.	Croquis illustrant le caractère subjectif du paysage Domon, Beaudet et Joly, 2000 : 17.....	69
Figure 43.	<i>A view of Quebec from the bason</i> , par Hervey Smyth, 1760.....	69
Figure 44.	<i>Prise de Quebeek par les Anglois</i> , par I. Van Vianen, circa 1698.....	69
Figure 45.	<i>Quebec from the Isle of Orleans</i> , par Fanny Amelia Bayfield, 1839.....	69
Figure 46.	Jacques Cartier à l'Île d'Orléans, par Horatio Walker, 1927.....	69
Figure 47.	Vue à interpréter.....	70
Figure 48.	Le sentier d'un flâneur, tracé existant et projeté.....	
	Photo page couverture : Saint-François et l'Île Madame en arrière-plan, Ile d'Orléans.....	72

---

## Liste des cartes

---

Carte 1.	L'Île d'Orléans à l'échelle continentale .....	17
Carte 2.	Caractérisation écologique à l'échelle régionale : provinces et régions naturelles (réf : cadre écologique de référence, MENV, 2000).....	18
Carte 3.	Ensembles topographiques (MDDEP, 2005) .....	20
Carte 4.	Les affectations perceptibles .....	22
Carte 5.	Les infrastructures de transport .....	24
Carte 6.	Les familles paysagères.....	26
Carte 7.	Les entités paysagères .....	27
Carte 8.	Caractérisation des vues vers l'extérieur de l'île.....	28
Carte 9.	Les entités paysagères des parcours routiers, et groupes d'entités.....	31
Carte 10.	Localisation : entité paysagère B-02 .....	35
Carte 11.	Carte des entités paysagères avec orthophoto en arrière plan .....	37
Carte 12.	Localisation : entité paysagère B-03 .....	38
Carte 13.	Localisation : entité paysagère B-04 .....	41
Carte 14.	Localisation : entité paysagère B-04 .....	45
Carte 15.	Localisation : entité paysagère D-09 .....	48
Carte 16.	Localisation : entité paysagère D-08 .....	51
Carte 17.	Localisation : entité paysagère D-05 .....	64
Carte 18.	Localisation : entité paysagère E-01 .....	57
Carte 19.	Localisation : entité paysagère E-01 .....	60
Carte 20.	Localisation : entité paysagère D-02 .....	63
Carte 21.	Localisation : entité paysagère F-01 .....	67
Carte 22.	Localisation : entité paysagère B-01 .....	70





---

# 1 Introduction

---

## 1.1 Mandat

Le CLD de l'Île d'Orléans s'apprête à réaliser un circuit touristique qui couvre la dimension paysagère. Pour ce faire, il a mandaté Ruralys pour réaliser une étude de caractérisation et d'évaluation de ses paysages avant de réaliser un circuit avec des panneaux d'interprétation.

L'étude des paysages de l'île devait prendre en compte les six cœurs villageois de l'île (Sainte-Pétronille, Saint-Pierre, Sainte-Famille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent) les points de vue choisis et interprétés puis, à partir des routes rurales choisir six autres sites à l'extérieur des cœurs villageois et les interpréter. Les résultats de l'étude alimentent la réalisation d'un parcours de douze stations d'interprétation du paysage comprenant des textes et présentent un choix iconographique. Le parcours vise une clientèle de tout horizon, c'est pourquoi les panneaux présentent un contenu vulgarisé.

## 1.2 Enjeux et questionnements de départ

La qualité du parcours d'interprétation et son succès auprès du public constituent l'enjeu fondamental de la présente démarche. Celui-ci nous apparaît dépendant de trois variables : le cadre conceptuel du parcours (1), la localisation des stations (2) et le contenu des panneaux (3). Les questionnements sous-jacents à chacune d'elles constituent les balises de la démarche à emprunter.

### *Questionnement relatif au cadre conceptuel :*

Du cadre conceptuel découle le fil conducteur qui relie chaque station choisie, ainsi que toute l'information présentée au visiteur, en un tout cohérent, pertinent et intéressant.

L'exercice de définition du cadre conceptuel suscite les questionnements suivants:

- Parmi la diversité de significations possibles de la notion de paysage, laquelle ou lesquelles vise-t-on ici ?
- Qu'est-ce qu'un parcours d'interprétation des paysages (...et comment se différencie-t-il d'un parcours d'interprétation à portée purement historique ou patrimoniale) ?
- Quel est le fil conducteur de ce circuit ?

*Questionnement relatif à la localisation des sites :*

Le parcours d'interprétation par stations doit son intérêt à l'utilisation combinée de deux représentations: d'abord le paysage tel que vu par le visiteur à la station, ensuite le panneau d'interprétation dont le contenu vient enrichir le regard du visiteur d'informations supplémentaires. L'identification des sites d'interprétation est de toute évidence une étape cruciale de la démarche. Voici les questions qu'elle soulève :

- Qu'est-ce qu'un site d'intérêt pour l'interprétation paysagère?
- Par quelle méthode fait-on ressortir ces sites sur le territoire de l'île?
- Par quelle méthode peut-on pondérer l'intérêt de différents sites?

*Questionnement relatif à la forme des panneaux :*

- Quelles sont les sources d'intérêt pour l'interprétation paysagère ?
- Quelle est la stratégie de communication la plus appropriée ?

---

## **2 Définition du cadre conceptuel**

---

Compte tenu de l'importance des vues ponctuelles (paysage visible depuis un endroit précis) dans le mécanisme d'interprétation par stations, la définition courante présentant le paysage comme une « Étendue de pays qui s'offre à la vue »<sup>1</sup> paraît applicable dans le contexte actuel. Toutefois, la notion de paysage est beaucoup plus vaste que cette définition ne peut le laisser entendre, et le parcours d'interprétation se doit d'exploiter ces multiples aspects de la notion pour enrichir le propos. Pour cerner l'angle sous lequel le paysage sera ici abordé – puis interprété, on a d'abord examiné la visée des panneaux d'interprétation existant sur l'île afin de voir comment le parcours d'interprétation des paysages peut s'en distinguer, puis être complémentaire. On a ensuite exploré les aspects de la notion de paysage qui présentent un intérêt pour l'interprétation paysagère. Cet exercice a été mené parallèlement à l'exploration des sources d'intérêt pour l'interprétation paysagère.

### **2.1 Inventaire et analyse des panneaux existants sur l'île**

Une quantité importante de panneaux d'interprétation sont déjà présents sur l'île, certains constituent même des parcours d'interprétation cohérents selon différents sujets. Ainsi, plusieurs thèmes des panneaux touchent la question du paysage ; le contexte biophysique, le patrimoine bâti, la relation au contexte maritime, les vues vers l'extérieur de l'île vers l'est et l'ouest, etc. Il importe de ne pas dédoubler l'information déjà offerte au touriste. C'est pourquoi il est apparu essentiel d'inclure un inventaire et une analyse de ces panneaux à la méthodologie.

Les panneaux existants sur l'île ont été inventoriés et analysés, dans le but de cerner les regards avec lesquels les différents sites ou paysages sont abordés, puis de faire ressortir les principaux sujets traités. Un tableau présente les résultats détaillés de cet exercice à l'annexe 1.

---

<sup>1</sup> Le Petit Larousse.

De façon générale, les regards les plus courants sont d'ordres historique, patrimonial et commémoratif. Il ressort une série de sujets spécifiques qui sont amplement documentés et interprétés, comme par exemple les activités anciennes (la villégiature, la construction navale et le pilotage) et les familles souches. Parmi les sujets touchant plus directement au paysage, on remarque que le contexte biophysique de l'île à l'échelle provinciale (régions géologiques, sections du fleuve Saint-Laurent, itinéraire de la faune aviaire) est déjà décrit et mis en relation avec les paysages locaux (principalement au site de la tour de Saint-François). Les vues ouvertes sur l'extérieur de l'île à ses extrémités sont aussi bien décrites. Il s'agit toutefois d'une description principalement d'ordre toponymique. Le patrimoine architectural est aussi un sujet omniprésent.

Dans ce contexte, il apparaît pertinent que le parcours d'interprétation des paysages adopte un regard qui ne met pas l'accent sur l'histoire et la commémoration, mais plutôt sur les paysages contemporains. Autrement dit, un regard qui fait valoir l'île pour ce qu'elle est plutôt que pour ce qu'elle a été. Il ne s'agit toutefois pas d'écarter du propos les origines de ces paysages, ni l'intérêt patrimonial qu'ils peuvent présenter : il demeure nécessaire de faire référence aux traces du passé pour apprécier la teneur des paysages actuels. Dans cette optique, certaines des notions amenées au visiteur sont applicables au devenir du paysage autant qu'à ses origines, ce qui a le potentiel d'amener la réflexion dans une dimension rarement traitée auprès des visiteurs de l'île : l'évolution des paysages.

Les mises en perspective par rapport à un contexte plus élargi que l'île elle-même pourront être abordées, mais les sujets choisis devront être autres que le contexte géologique et hydrologique. À ce titre, l'évolution de l'utilisation du sol et de l'activité agricole apparaît être un sujet d'intérêt potentiel.

Malgré que les vues externes depuis les deux extrémités de l'île fassent déjà l'objet de panneaux d'interprétation, l'intérêt de ces vues pourrait justifier l'implantation de nouveaux panneaux, à condition de dépasser la simple description toponymique en abordant d'autres aspects de la notion de paysage.

Malgré que le patrimoine architectural soit déjà couvert, ses particularités ne pourraient être passées sous silence, compte tenu de leur contribution au caractère des paysages de l'île. Le patrimoine architectural doit être abordé mais disons qu'il serait préférable de

l'aborder à une échelle élargie, c'est à dire du point de vue de ses relations au territoire, de l'implantation des structures ou des villages, etc.

## **2.2 Aspects de la notion de paysage et sources présentant un intérêt pour l'interprétation paysagère**

### **2.2.1 Le contexte biophysique**



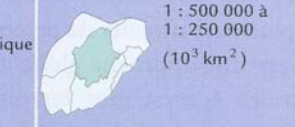

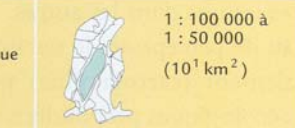

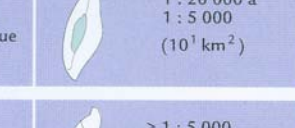
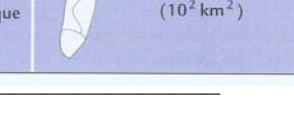
Le paysage est inexorablement lié à son assise biophysique. C'est dire que malgré toute les interventions humaines possibles, son aspect général portera toujours la marque du contexte géologique, pédologique, hydrique, climatique, biotique. Il peut donc s'agir de paramètres incontournables pour l'interprétation de certains paysages.

*Source: le cadre écologique de référence*

Domon et al. (2000 :28) suggère l'utilisation de la cartographie du cadre écologique de référence pour ses apports potentiels à la démarche de caractérisation des paysages. À l'instar de leur démarche nous retenons ici le niveau de perception des ensembles topographiques.

« D'une part, elle [la cartographie des ensemble topographiques] permettra de délimiter et de caractériser les portions de territoire qui présentent des formes de relief semblables (collines, buttes, etc.). Et d'autre part, elle fournira des informations sur certaines variables des plus déterminantes dans la distribution de l'occupation du sol et son évolution temporelle. »

Figure 1. Niveaux de perception du cadre écologique de référence<sup>2</sup>

Niveau	Échelle d'analyse (superficie : ordre de grandeur)	Facteurs génétiques prépondérants	Exemples
1 Province	 < 1 : 5 000 000 (10 <sup>5</sup> km <sup>2</sup> )	Tectonique des plaques (craton, marge continentale, bassin océanique, orogène, etc.)	Les Appalaches Les Laurentides méridionales
2 Région	 1 : 5 000 000 à 1 : 1 000 000 (10 <sup>4</sup> km <sup>2</sup> )	Géologie régionale (domaine structural, terrane, bassin de sédimentation, graben, etc.) Formation géomorphologique majeure (invasion marine, glacio-lacustre, etc.)	Péninsule de la Gaspésie Massif du Lac Jacques-Cartier Plaine du haut Saint-Laurent
3 Ensemble physiographique (EP)	 1 : 500 000 à 1 : 250 000 (10 <sup>3</sup> km <sup>2</sup> )	Géologie régionale (zone de cisaillement, batholite, nappe de charriage, dôme, faille, etc.),	Monts Chics-Chocs Astroblème de Charlevoix Plaine de Mirabel-Joliette
4 District écologique (DE)	 1 : 250 000 à 1 : 100 000 (10 <sup>2</sup> km <sup>2</sup> )	Formation géomorphologique régionale (delta, plaine alluviale, moraine de décrépitude, etc.)	Plaine de Saint-Philippe d'Argenteuil Collines d'Oka Terrasse de Saint-André
5 Ensemble topographique (ES)	 1 : 100 000 à 1 : 50 000 (10 <sup>1</sup> km <sup>2</sup> )	Cellule de la structure du socle (cassante, ductile, etc.)	Plaine de Staynerville Colline de Kanasatake Coteau-des-Hêtres
6 Entité topographique (ET)	 1 : 50 000 à 1 : 20 000 (10 <sup>0</sup> km <sup>2</sup> )	Processus géomorphologique local (érosion, transport, accumulation)	Terrain plat Terrasse Fond de vallée
7 Élément topographique (EL)	 1 : 20 000 à 1 : 5 000 (10 <sup>1</sup> km <sup>2</sup> )	Position topographique	Sommet Bas de pente Replat
8 Faciès topographique (FT)	 > 1 : 5 000 (10 <sup>2</sup> km <sup>2</sup> )	Micro-relief	Levée alluviale

<sup>2</sup> Source : Beuchesne, P., M.-J.Côté, S.Allard, J.-P.Ducruc, Y.Lachance. 1998. Atlas écologique du bassin versant de la rivière l'Assomption : la partie des Basses-Terres du Saint-Laurent. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique et Environnement Canada, 42p. dans : Domon, G., G. Beudet & M. Joly. 2000. Évolution du territoire laurentidien, caractérisation et gestion des paysages. Montréal. Isabelle Quentin. 144 p.

### 2.2.2 Le caractère anthropique

Le paysage est le fruit d'une interaction entre l'homme et la nature.

*Source: la carte de l'occupation du sol et les photographies aériennes*

La carte de l'occupation figurant au schéma d'aménagement de la MRC fournit généralement un premier aperçu de la structure des caractères anthropiques du paysage. L'analyse de photographies aériennes (ou d'orthophotos) permet un regard plus précis et a pour avantage additionnel de permettre l'analyse de l'évolution de l'occupation du sol lorsque des photographies aériennes anciennes sont disponibles.

### 2.2.3 Le caractère subjectif

Au delà de « l'étendue de pays qui s'offre à la vue », une des premières conceptions du paysage à ajouter à notre registre est celle voulant qu'il n'y ait pas de paysage sans observateur. Dès lors le paysage n'est pas cette réalité physique qui s'offre à la vue, mais plutôt l'image formée dans la psyché de l'observateur. Domon et al. (2000 :17) adoptent une définition à la fois plus inclusive et plus opérationnelle en postulant que :

« [...] le paysage renvoie inévitablement à deux entités indissociables que sont la « réalité physique » - c'est-à-dire les morphologies concrètes de l'établissement ou de l'espace géographiques – et l'observateur (ou groupe d'observateur) qui porte un regard. Ensuite, l'image résultant de cette perception de la réalité peut varier considérablement d'un individu à l'autre, d'un groupe à l'autre, d'une période à l'autre. Les appartenances économiques ou autres des individus filtrent en quelque sorte la perception de la réalité et modulent l'image qu'ils en ont. Cette image sera par ailleurs déterminante puisqu'elle influencera les interventions des individus sur le territoire. »

*Source: les représentations artistiques du paysage*

Une manière fort intéressante d'aborder cet aspect de la notion de paysage, et d'en révéler toute la richesse, est l'observation de représentations artistiques du paysage. Ces œuvres sont en quelque sorte la matérialisation de « l'image résultante » dont parle Domon et al. Elles rendent perceptibles certaines des distorsions amenées par les filtres perceptifs de l'artiste : c'est le paysage tel que vu à travers les yeux d'un autre que soi. Les représentations artistiques du paysage se présentent donc comme une source de choix dans notre démarche, d'une part pour rendre plus explicite la subjectivité du paysage, et d'autre part pour exprimer le caractère mythique propre à l'Île d'Orléans.

En effet, tout l'engouement que l'on porte naturellement à l'île, le mythe et la symbolique qui l'entourent, est fortement lié au mécanisme décrit par Domon et al. Dans le cadre du

parcours d'interprétation des paysages, il serait pertinent d'illustrer l'existence du mythe et, si possible, d'en expliquer les rouages et les origines.

#### **2.2.4 Le paysage territoire d'intentions**

Toujours dans l'optique d'un paysage que chacun perçoit et investit en fonction de son propre bagage culturel, social et économique, on s'aperçoit que le paysage peut également être décodé comme territoire d'intention, c'est-à-dire, comme un système évoluant au gré des investissements de différents groupes ou individus, agissant sur la base d'intentions diverses.

*Source: analyses sociale, économique, culturelle*

L'analyse socio-économique et culturelle du paysage peut alors servir de médium pour une lecture instructive du paysage. Par exemple, certaines évolutions récentes des paysages de l'île s'expliquent par le développement de la villégiature, qui elle-même s'explique par un certain contexte socio-économique, des acteurs, etc. Puis la manière dont ces villégiateurs ont investi le paysage, s'explique notamment par le bagage culturel dont ils sont porteurs.

#### **2.2.5 Les échelles de lecture du paysage**

Le paysage peut-être appréhendé à partir de diverses échelles. Par exemple, tel qu'abordé par le panneau d'interprétation de la tour de Saint-François, on comprend les structures du paysage aux échelles provinciales et régionales. De la même manière, la structure des paysages à l'échelle de toute l'île peut jouer un rôle significatif dans la compréhension d'un champ visuel ou d'une entité paysagère. Dans le sens inverse, la connaissance d'une grande quantité de paysages locaux de l'île peut contribuer à la compréhension d'une structure globale, d'une réalité géographique et paysagère plus élargie. On peut alors considérer qu'un va et vient entre diverses échelles de lecture, constitue une méthode favorisant la compréhension du paysage.

*Source: cartes, photos aériennes et images satellitaires*

Dans cette optique, on retient tous les outils du géographe comme médium d'intérêt, à savoir : cartes, photos aériennes et images satellitaires.



### **2.2.6 Le caractère dynamique du paysage**

Le paysage est foncièrement évolutif. Rares sont les cas où l'on peut se permettre de l'aborder en tant que réalité statique. Cette démarche n'y fait pas exception, d'autant plus qu'il est ici question de comprendre les origines et trajectoires du paysage sur le continuum temporel.

*Source: images anciennes*

Les images anciennes (cartes, photographies et photographies aériennes) s'imposent comme des sources d'intérêt pour l'interprétation des paysages. Il sera préférable d'utiliser des documents anciens qui pourront aisément être mis en rapport avec la réalité actuelle. Par exemple, il serait idéal de pouvoir installer un panneau d'interprétation à l'endroit même où fut prise une photographie ancienne particulièrement éloquente.

### **2.2.7 La dimension scénique du paysage**

Lorsqu'on parcourt le territoire, le paysage s'offre à nous tel un récit cinématographique. La séquence des paysages expérimentés en constitue le scénario. Par l'apparente évolution du paysage qui se crée (apparente car en fait c'est le voyageur qui évolue dans l'espace), des effets parfois forts peuvent être ressentis, comme par exemple lorsqu'on parcourt un paysage fermé pendant un certain temps, pour ensuite déboucher sur une vue ouverte à longue portée. Dans le même esprit, le paysage n'est pas perçu de la même manière par un cycliste que par un automobiliste. Cette découverte progressive s'applique à l'expérience que fournit le tour de l'île et peut présenter un intérêt pour l'interprétation paysagère.

*Source: la séquence visuelle*

Même si l'interprétation des paysages doit se faire à partir d'un point précis, rien n'empêche de faire appel au souvenir de la séquence visuelle du parcours précédant la station d'interprétation, où d'introduire la séquence qui doit suivre. Il est ainsi possible de sortir de la dimension ponctuelle qu'impose l'interprétation par station et d'induire la dimension scénique à l'interprétation paysagère.

## **2.3 Définition de paysage retenue**

Pour ficeler ce cadre conceptuel, on peut conclure que le paysage, tel qu'envisagé dans cette démarche, est une étendue de pays qui s'offre à la vue en un lieu spécifique et ... :

- qui porte la marque de son assise biophysique, mais qui est un produit de l'occupation humaine;
- qui fait l'objet de perceptions aussi diversifiées que le nombre d'observateurs qui y pose le regard;
- qui peut être décodée en fonction des intentions des divers acteurs qui agissent sur son territoire;
- qui doit être mise en perspective par rapport à diverses échelles de perception pour être bien comprise ;
- qui est foncièrement évolutive ;
- qui présente une dimension scénique non négligeable lorsque l'observateur est en mouvement.

On voit qu'il s'agit d'une définition très ouverte. En intégrant une grande diversité de dimensions de la notion de paysage, on constitue un réservoir important de thèmes d'intérêt pour la démarche interprétative, scientifique et didactique [autrement dit, la réalisation des panneaux].

#### **2.4 Énoncé de l'orientation du projet**

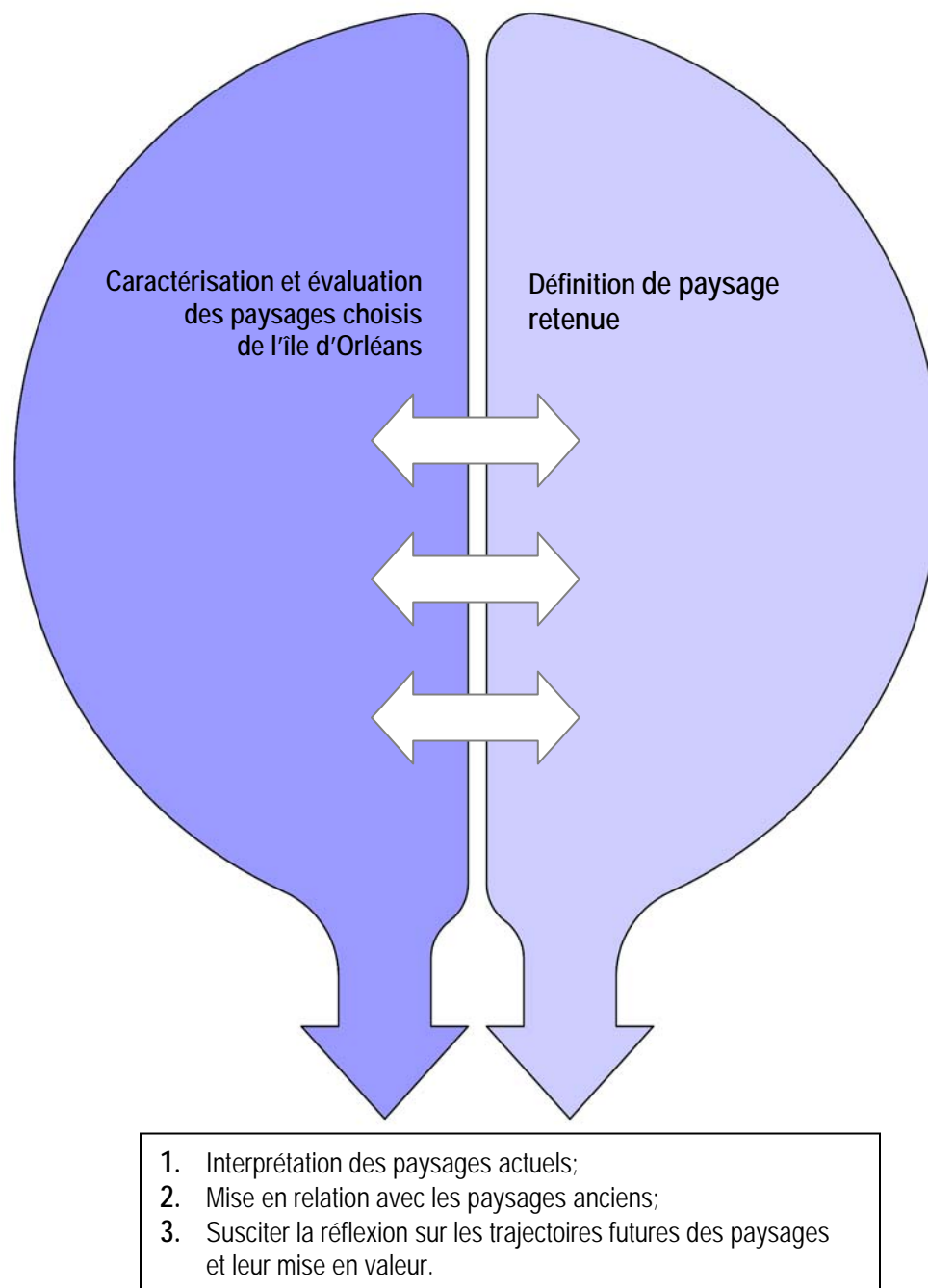
L'orientation globale retenue pour le parcours d'interprétation des paysages se fonde sur la réunion de deux axes d'information : le caractère de l'île et la notion de paysage. Au delà de l'évidence grossière de cet énoncé, soulignons qu'il a été jugé important de rendre la notion de paysage plus explicite à travers la démarche interprétative du parcours. D'abord parce que les grands traits de caractère de l'île sont déjà assez connus et interprétés, ensuite parce que, si le thème du paysage gagne en popularité auprès du public et des décideurs, il demeure qu'il réfère à une notion floue et mal connue. Cette orientation mise donc sur la synergie qui peut être créée entre ces deux axes d'information. Autrement dit, on mise sur le fait qu'une meilleure compréhension de la notion de paysage a le potentiel d'aider à la compréhension des paysages de l'Île d'Orléans et, dans le sens inverse, que les paysages de l'île ont le potentiel d'aider à la compréhension d'aspects plus théoriques de la notion de paysage.

Conformément aux conclusions tirées de l'analyse des panneaux d'interprétation existants sur l'île, le parcours d'interprétation des paysages adopte un regard d'abord porté sur le

présent (les paysages actuels). Il cherche à en illustrer les causes et origines, puis à susciter des réflexions sur les trajectoires futures et finalement, de les mettre en valeur.

**Figure 2. Schéma de l'orientation du projet**

---





---

## 3 Méthodologie

---

### 3.1 Localisation des sites

#### 3.1.1 De deux approches, une troisième se crée

Aux premières heures du projet, il avait été pressenti qu'une caractérisation des paysages de l'île permettrait d'établir le cadre de référence nécessaire à l'identification des sites avec un meilleur potentiel pour l'interprétation des paysages. Cette approche se fonde sur une logique de compréhension du territoire dite « du général vers le particulier » et peut être qualifiée de pragmatique, voire de systématique.

Cependant, il existe une approche qui va en quelque sorte dans l'ordre inverse. Elle consiste à parcourir le territoire, à y poser un regard sensible (qui admet et accepte la subjectivité du regard de celui qui réalise l'inventaire), pour identifier d'entrée de jeu une série de sites d'intérêts. Elle fait donc ressortir les sites dont le potentiel pour l'interprétation paysagère apparaît avec éloquence, et permet également de souligner d'entrée de jeu les sites dont l'intérêt fait d'emblée l'objet d'un consensus parmi les divers intervenants du projet (exemple : sur le chemin du Mitan, vue vers le nord à proximité de Sainte-Famille). Une fois ces sites ciblés, ils font l'objet d'une validation par les divers intervenants du projet, puis d'une recherche documentaire plus approfondie en vue du montage du contenu du panneau d'interprétation. Donc, par opposition à l'approche pragmatique-systématique ci-haut mentionnée, il s'agit ici d'une approche spontanée, sensible et intuitive.

De ces deux approches, chacune comporte des désavantages significatifs, c'est pourquoi nous avons opté pour une approche intermédiaire.

##### 3.1.1.1 Objectifs et contraintes de départ

La méthodologie retenue s'est vue modelée à même les objectifs et contraintes qui découlent du présent mandat. En voici l'énumération :

*La nécessité de bien représenter le caractère de l'île*

La présentation du caractère propre à l'Île d'Orléans apparaît comme un objectif fondamental du parcours d'interprétation. Pour bien remplir cet objectif, il va de soi qu'une caractérisation des paysages de l'île est incontournable – afin de faire ressortir les

thèmes et entités paysagères ainsi que des vues étant le plus à même de les représenter – ce qui vient rejeter l’application pure de l’approche spontanée.

#### *La contrainte de temps*

Le propre de l’approche pragmatique-systématique est l’importante quantité de temps qu’elle nécessite. C’est donc la limite de temps alloué à la réalisation du présent mandat qui fait valoir l’intérêt de l’approche spontanée. Certes, une caractérisation approfondie (i.e. : abordant un maximum des dimensions du paysage, tout en décrivant le territoire à de multiples échelles) est un outil d’aide à la décision d’une grande utilité et l’Île d’Orléans aurait tout intérêt à se doter d’un tel outil. Toutefois, le projet actuel s’inscrit d’abord dans l’intention d’implanter un parcours d’interprétation de douze paysages ponctuels. C’est pourquoi il apparaît important de limiter le temps alloué à la caractérisation.

#### *La répartition des sites par municipalités*

La répartition équitable parmi les six municipalités, des six sites d’interprétation des cœurs villageois et des six sites d’interprétation à partir des routes rurales, constitue un premier filtre à appliquer au territoire de l’île. Il s’agit d’une directive fort déterminante.

#### *La contrainte du stationnement*

Comme le parcours d’interprétation des paysages ne prévoit pas l’aménagement de stationnements, tous les sites retenus devront être accessibles de façon sécuritaire, depuis des stationnements existants (ex : églises, commerces). Dans des cas particuliers, le stationnement pourrait se faire le long d’une route, à condition toutefois que la visibilité et la densité de circulation le permettent de façon sécuritaire. Ainsi la contrainte de stationnement est un autre filtre fort discriminant qui, une fois appliqué au territoire de l’île, réduit grandement le nombre des sites potentiels.

### **3.1.1.2 L’approche intermédiaire ou combinée**

Un inventaire préliminaire est donc effectué en début de mandat, dans le but de donner une impulsion à la démarche pour l’ancrer dès le départ au concret de sa finalité.

Ensuite, une caractérisation est effectuée, mais selon une démarche ciblée, restreinte autant que possible à l’essentiel des besoins du projet. Ce besoin est celui de faire

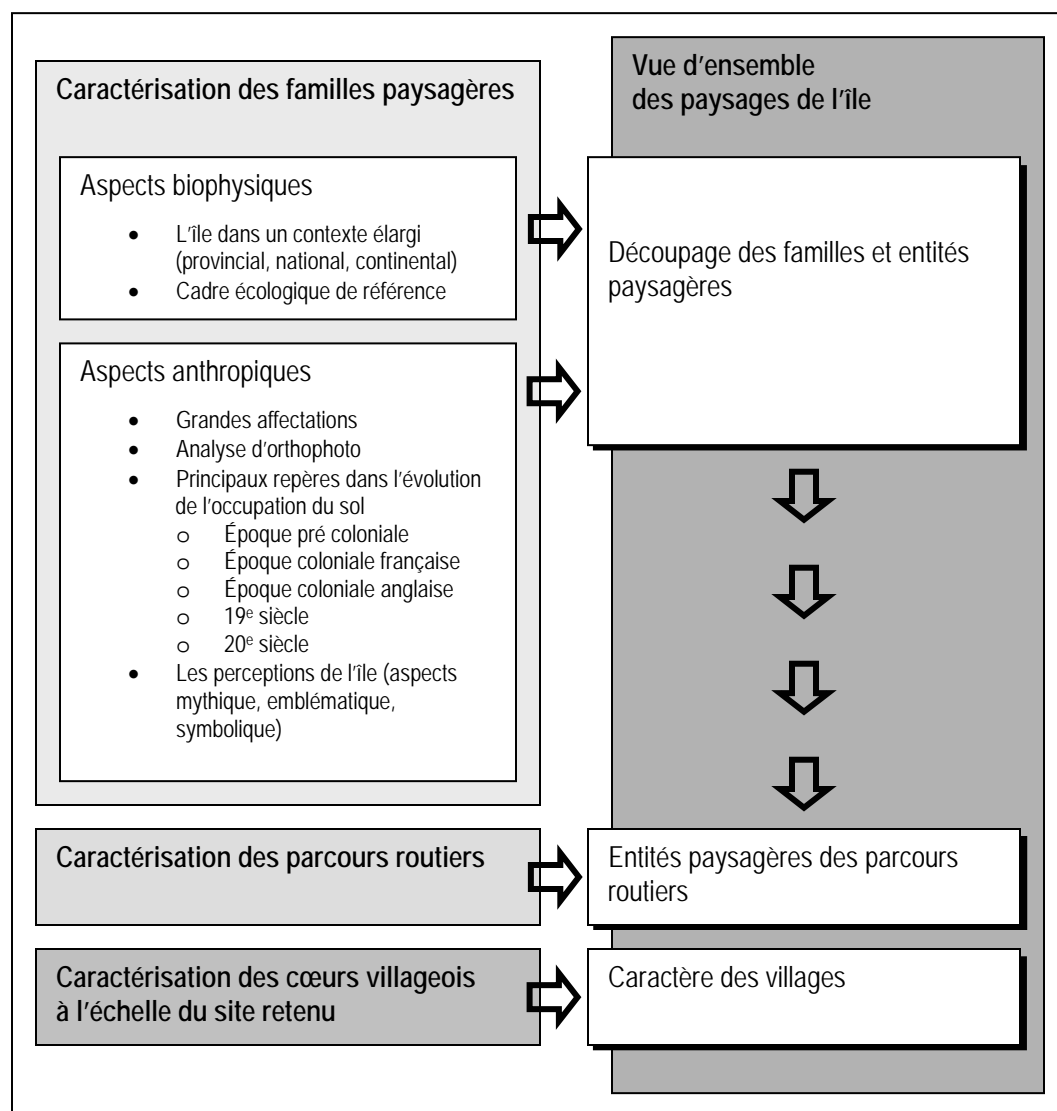
ressortir les grands traits de caractère des paysages de l'île puis, de faire ressortir des paysages les illustrant avec éloquence.

### **3.2 Méthode de caractérisation**

L'exercice de caractérisation s'attarde d'abord à constituer une vue d'ensemble de l'organisation des paysages de l'île, sous la forme d'un découpage des familles paysagères. Elle y parvient en couplant la structure des aspects biophysiques et anthropiques de l'île. Les sources d'informations utilisées pour ce faire sont le cadre écologique de référence (CÉR), la carte des grandes affectations, plus l'orthophoto et les observations sur le terrain. Cette étape inclut une synthèse des aspects de l'évolution de l'occupation du sol, de l'île dans un contexte élargi, puis des perceptions de l'île afin de souligner les repères essentiels que ces aspects constituent dans la compréhension de l'île vue sous l'angle du paysage.

Le paysage est ensuite caractérisé du point de vue des routes, puisqu'il s'agit du point de vue le plus expérimenté par le touriste. Cette étape se fonde sur un inventaire terrain et donne lieu à un découpage des parcours routiers en entités paysagères.

Finalement, les cœurs villageois font l'objet d'une caractérisation à l'échelle des sites choisis. La fiche d'inventaire utilisée est présentée à l'annexe 2.

**Figure 3. Démarche de caractérisation**



---

## 4 Caractérisation des paysages

---

### 4.1 Aspects biophysiques

#### 4.1.1 L'île dans un contexte élargi

Les paysages de l'Île d'Orléans puisent une part de leur singularité à même leur localisation à l'échelle continentale. L'île est située à même un axe de pénétration majeur du continent, point de rencontre de trois régions physiographiques (Bouclier canadien, Basses-terres du Saint-Laurent et Appalaches) ; la géographie de l'Amérique du Nord confère d'emblée une configuration forte pour cette portion de territoire.

Carte 1. L'Île d'Orléans à l'échelle continentale

---



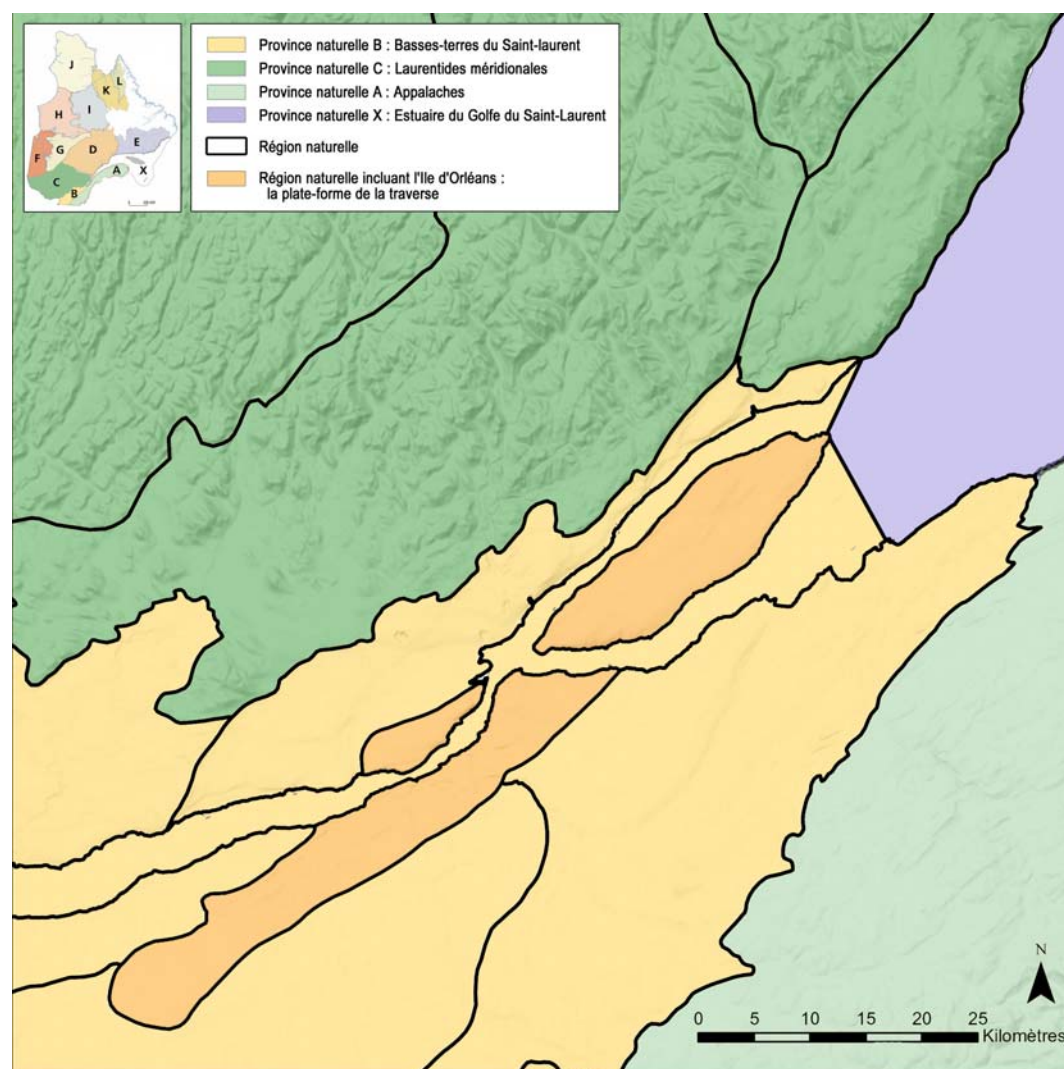
Figure 4. Perspective aérienne sur l'estuaire du fleuve avec l'Île d'Orléans au point de fuite (J.M.Girard, 2005-08-18).

---



Cette position de « nœud » géographique se présente aussi dans le contexte régional de l'île, qui se caractérise par un rétrécissement drastique du fleuve à l'amont, par la rencontre de trois provinces naturelles (réf : cadre écologique de référence ; les Laurentides méridionales, les Basses-terres du Saint-Laurent et les Appalaches) et la rencontre de trois domaines bioclimatiques (érablière à tilleul, érablière à bouleau jaune et sapinière à bouleau jaune). Puisque le paysage se crée notamment à travers la relation Homme-nature, il semble que dès le départ, l'Île d'Orléans offrait nature à inspirer l'homme. Les caractères mythiques et emblématiques que véhiculent encore aujourd'hui les paysages de l'île ne sont pas sans liens avec cette configuration spatiale dont la force de caractère prend source bien au-delà du littoral de l'Île d'Orléans.

**Carte 2. Caractérisation écologique à l'échelle régionale : provinces et régions naturelles (réf : cadre écologique de référence, MENV, 2000).**



Il est intéressant de noter que la caractérisation écologique, à l'échelle de perception des régions naturelles, rassemble l'Île d'Orléans, la colline de Québec ainsi qu'une portion du littoral de la rive sud du fleuve dans un ensemble homogène du point de vue des formes de relief, de la géologie et des dépôts de surface.

**Figure 5. Vue aérienne de l'Île d'Orléans en direction sud (J.M.Girard, 2005-08-18).**

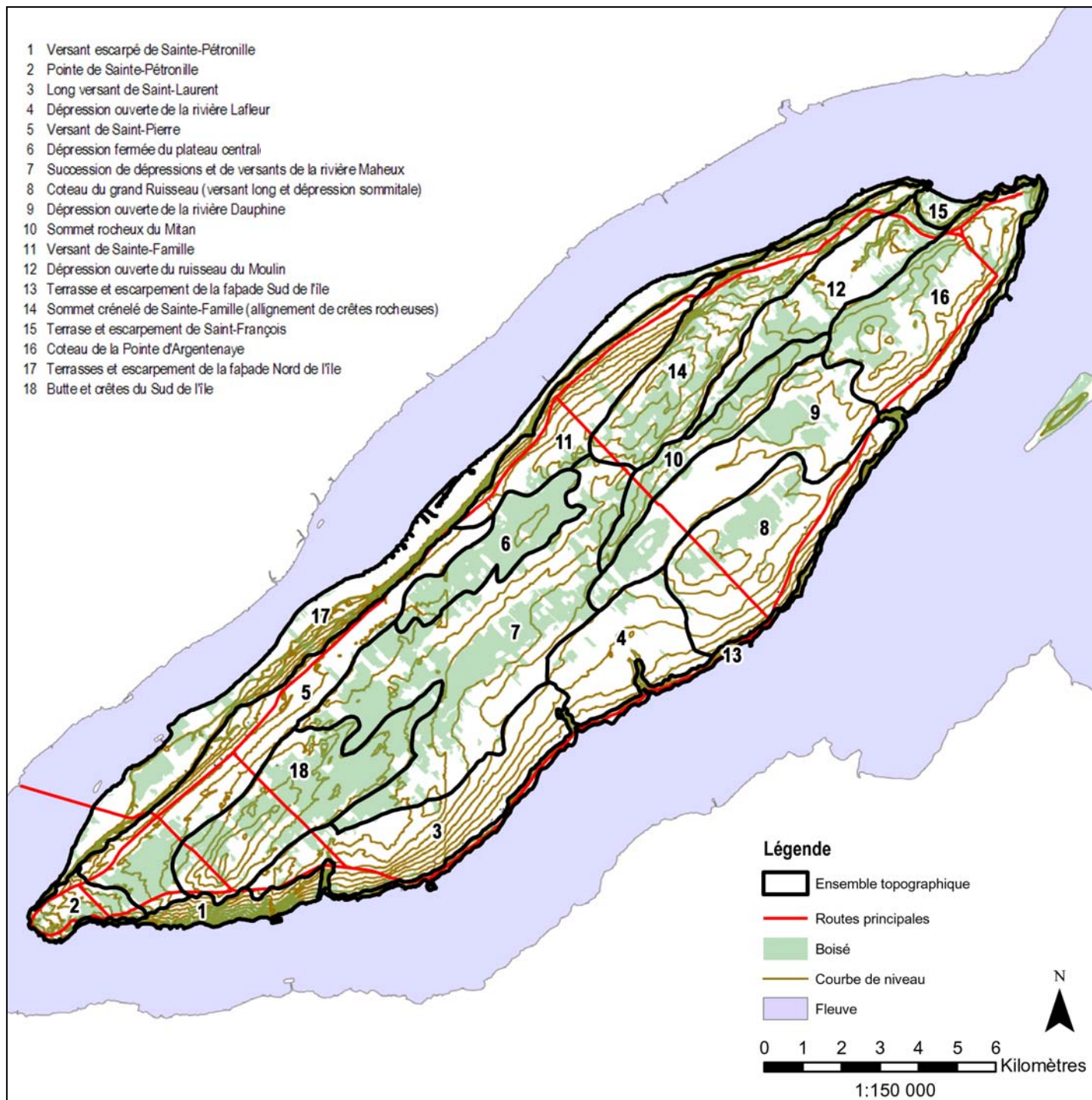


#### **4.1.2 Les ensembles topographiques**

Les ensembles topographiques sont des portions de territoire de l'échelle de la dizaine de km<sup>2</sup>, présentant une relative homogénéité au plan des types de relief et des dépôts de surfaces (carte 3). Elles révèlent les grandes formes de terrain servant d'assise au paysage. Il est par ailleurs fréquent que des corrélations claires puissent être observées entre le découpage des ensembles topographiques et la distribution des types d'utilisation du sol.

Suivant la forme oblongue de l'île, plusieurs ensembles topographiques se côtoient avec parallélisme et leur tout présente certaines symétries. Il ressort dès lors que le chemin Royal a pour particularité de présenter des morphologies de paysage qui évoluent relativement tranquillement. Par opposition, la route du Mitan, qui effectue une sorte de coupe latérale de l'île, présente une séquence plus rythmée de paysages qui permet de saisir certains aspects de l'organisation paysagère de l'île autrement peu perceptibles.

Carte 3. Ensembles topographiques (MDDEP, 2005)



## **4.2 Aspects anthropiques**

### **4.2.1 Les affectations perceptibles**

La caractérisation des aspects anthropiques du paysage repose principalement sur les affectations perceptibles (carte 4). Les affectations perceptibles sont les affectations du sol qui peuvent être déduites par l'analyse de photos aériennes et par une validation sur le terrain. Elles sont apparentées aux affectations des sols apparaissant au schéma d'aménagement, à la différence qu'elles représentent des qualités observables du paysage, plutôt que des caractères que supposent théoriquement les affectations du schéma. Elles permettent donc d'appréhender un niveau de détail légèrement plus élevé que ne le permet les affectations apparaissant au schéma d'aménagement.

Parmi les nombreux constats que suggère cette caractérisation, soulignons combien le chemin Royal se montre comme l'axe structurant des paysages bâtis sur l'île (qui a lui-même été structuré en fonction du littoral et du relief), puis combien le plateau central est dominé par les affectations agricoles et forestières, avec très peu d'exceptions. Cette agglutination du bâti au chemin Royal donne lieu à des ensembles d'affectations hétérogènes, c'est-à-dire que les usages agricoles, résidentiels, commerciaux et de villégiature s'y entremêlent. Dans certains cas, le paysage bâti vient qu'à former une sorte de trame continue rendant difficile la perception des entrées de village. C'est notamment le cas entre Saint-Laurent et Saint-Jean. Ce n'est qu'à l'étape de la caractérisation des entités paysagères des parcours routiers que ces ensembles pourront être compris plus en détails.

L'humanisation semble avoir marquée presque tous les paysages de l'île, à l'exception des battures de la façade nord de l'île, ainsi que les tourbières du plateau central (qui se confondent ici dans les territoires d'affectation forestière).

Carte 4. Les affectations perceptibles



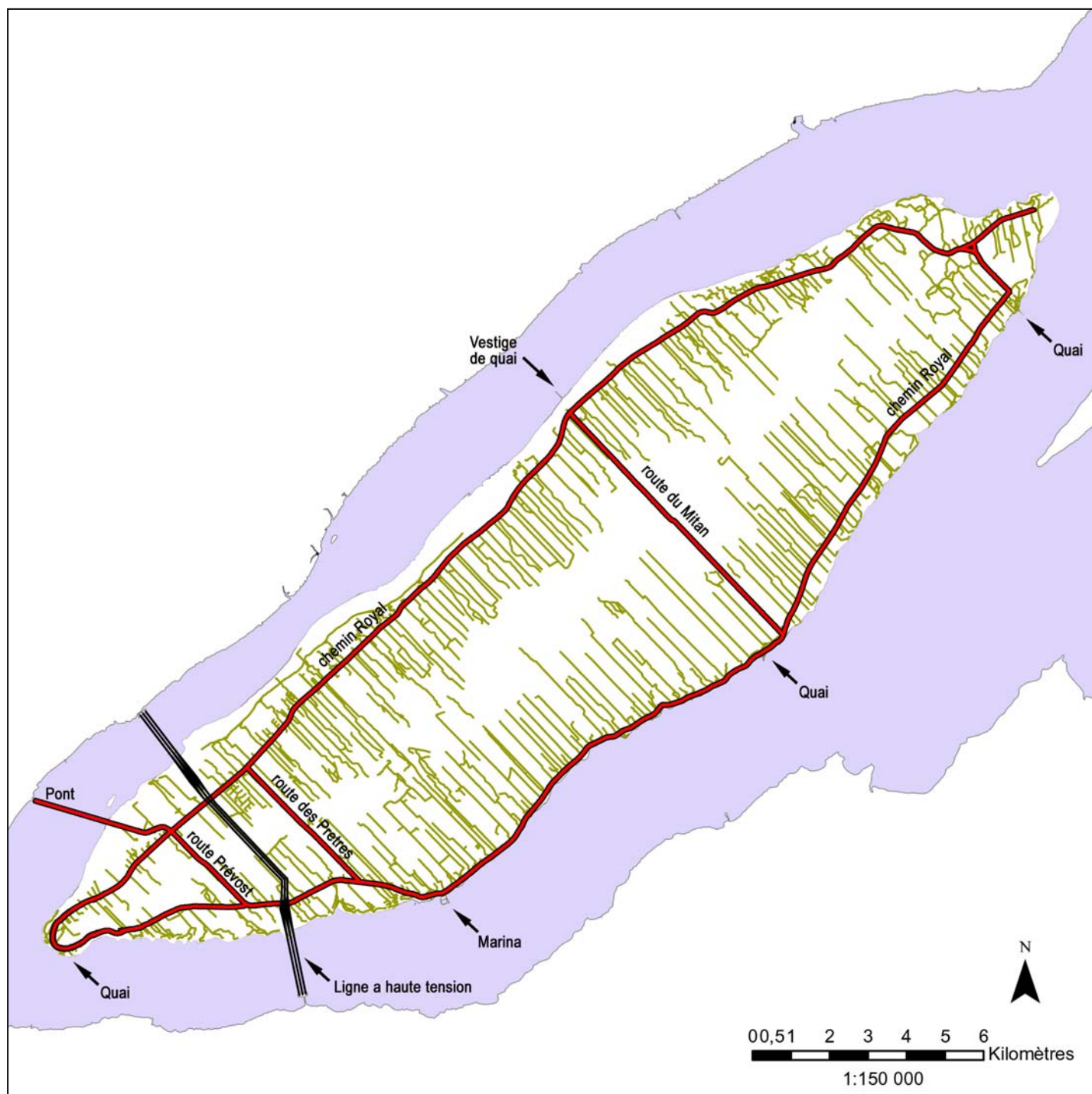
#### 4.2.2 Les infrastructures de transport

Les infrastructures de transport (carte 5) ont de multiples incidences sur le paysage et l'expérience paysagère. Elles jouent d'abord un rôle de vecteur et d'élément structurant du développement. On a déjà traité du chemin Royal à ce sujet, soulignons également le sens que prennent les quais (et vestiges de quais) dans les origines des paysages de l'île. Dans le même sens, le pont est un élément des plus significatifs dans le paysage de l'île. Il a non seulement une présence évidente, il est aussi responsable de toute une trajectoire d'évolution des paysages sur l'île. Il faut s'imaginer une arrivée à l'île par le bateau, avec son rythme plus lent, les contraintes d'horaire, l'expérience du milieu fluvial, pour réaliser toute l'incidence du pont sur l'expérience paysagère des visiteurs.

Si les infrastructures de transport ont pour rôle de donner accès au territoire (et donc aux paysages) un constat apparaît significatif dans le cadre du présent projet. Il existe sur l'île une grande densité de chemins perpendiculaires au chemin Royal qui donne accès aux territoires intérieurs de l'île ainsi qu'au littoral, mais la très grande majorité des chemins sont de tenure privée. Ces chemins (et paysages) ne sont donc pas accessibles aux touristes. Il s'agit sans doute d'un cas particulier à l'île : beaucoup d'entre eux sont signalés par des enseignes à caractère officiel, mais celles-ci sont généralement suivies d'une enseigne « chemin privé », ou alors d'une chaîne barrant le chemin. On retiendra qu'une portion limitée des paysages de l'île est accessible aux touristes, ce sont généralement ceux visibles depuis le chemin Royal. En ce sens, les routes transversales tel le Mitan constituent des opportunités uniques d'observation de paysages autrement inaccessibles.

La relation entre infrastructure de transport et paysage recouvre aussi la notion d'impact visuel. Le cas de la ligne à haute tension traversant l'île comporte un impact visuel significatif. Cette infrastructure ne manque pas d'évoquer une certaine réaction chez le visiteur, qui remarque immédiatement combien cet élément jure avec l'ensemble des qualités paysagères les plus recherchées de l'île. Cette situation évoque des questionnements qui pourraient faire l'objet d'une interprétation paysagère.

Carte 5. Les infrastructures de transport





### **4.3 Les familles paysagères**

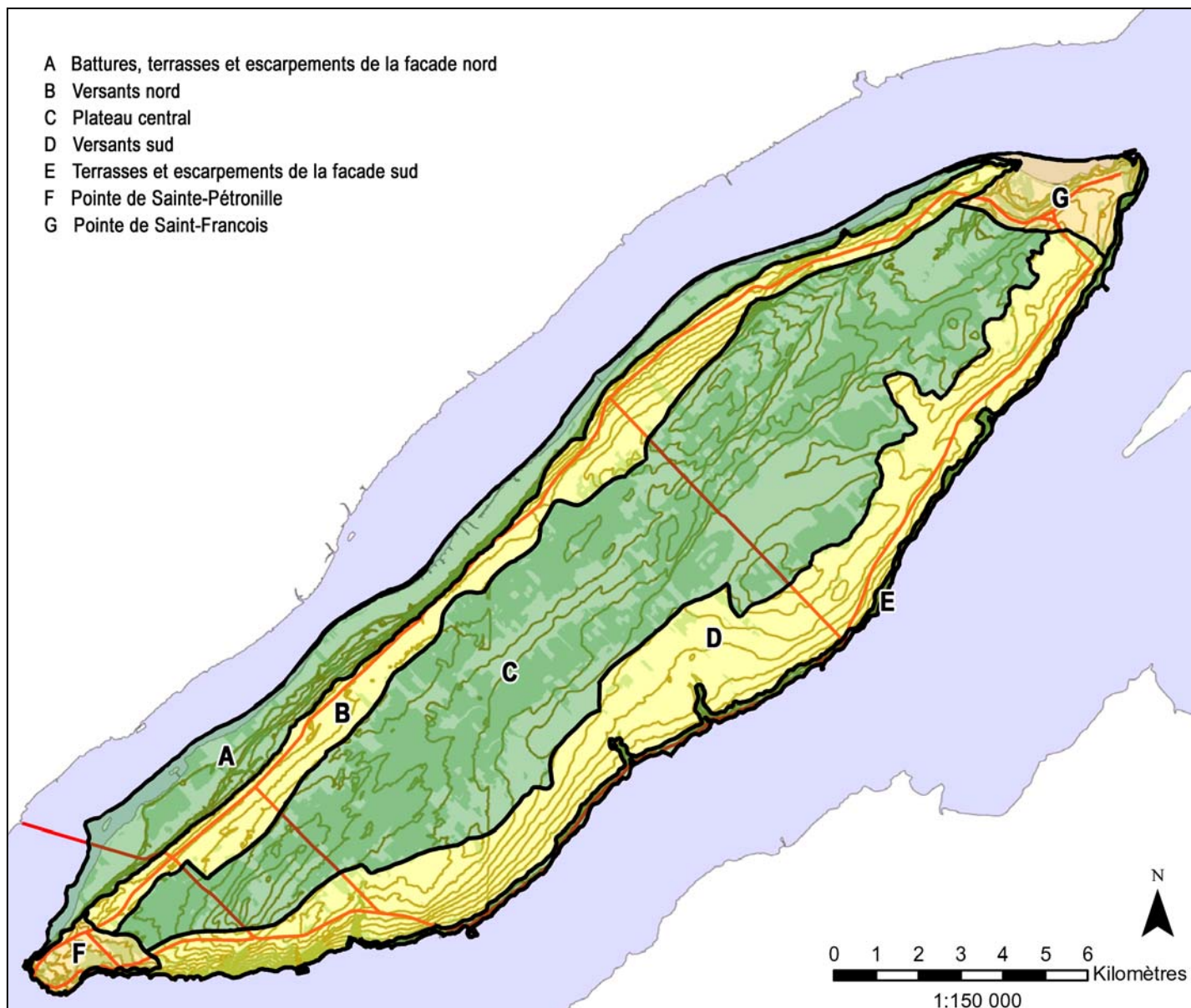
Les familles paysagères (carte 6) sont des ensembles généraux que l'on reconnaît à partir des caractères fondamentaux du paysage (Ruralys, 2004). On constate avant tout dans cette caractérisation d'une organisation spatiale empreinte de linéarité, de parallélisme et de symétrie. La ligne de force imprimée par l'axe du fleuve et la forme oblongue de l'île s'exprime avec plus de force dans le paysage lorsqu'on considère en plus les aspects anthropiques les plus marquants (les infrastructures de transport et l'organisation des secteurs bâtis) qui épousent généralement cet axe, ou alors s'y connecte de façon perpendiculaire (découpage seigneurial). La symétrie des familles paysagères s'exprime dans les deux axes de l'île. D'abord le long de l'axe latéral : terrasse, escarpement, versant, plateau central, versant, escarpement, terrasse; puis le long de l'axe longitudinal par les deux extrémités de l'île qui forment des paysages de pointes, notamment caractérisés par les vues externes qu'elles présentent dans l'axe du fleuve.

### **4.4 Les entités paysagères**

Les entités paysagères (carte 7) caractérisent les paysages à un niveau de perception plus rapproché et constituent ainsi des subdivisions des familles paysagères. Elles constituent un outil opérationnel pour l'analyse des séquences visuelles s'offrant aux usagers du réseau routier principal. Leur dénomination suit un format standardisé présentant dans l'ordre : le type de relief, l'affectation perceptible et un toponyme de référence.

On remarque aussi que le visiteur n'a qu'une seule occasion d'expérimenter les paysages des battures et terrasses de la façade nord de l'île, c'est sur le segment de route accédant au pont. Les entités les plus fréquentées par le parcours du tour de l'île sont les versants agricoles et habités des façades nord et sud de l'île. Les entités forestières, et agricoles-forestières qui forment le plateau central de l'île, sont surtout perceptibles depuis les routes transversales. Le segment du chemin Royal compris entre les villages de Saint-Laurent et Saint-Jean se distingue par sa situation de confinement entre le littoral et l'escarpement de la façade sud de l'île, sur une étroite terrasse. Quant aux pointes de l'île, le chemin Royal expose bien la pointe de Sainte-Pétronille (et même les vues ouvertes sur l'extérieur qu'elle peut offrir) alors qu'il faut monter la tour d'observation ou emprunter des chemins secondaires pour bien comprendre les paysages de la pointe de Saint-François.

Carte 6. Les familles paysagères



Carte 7. Les entités paysagères

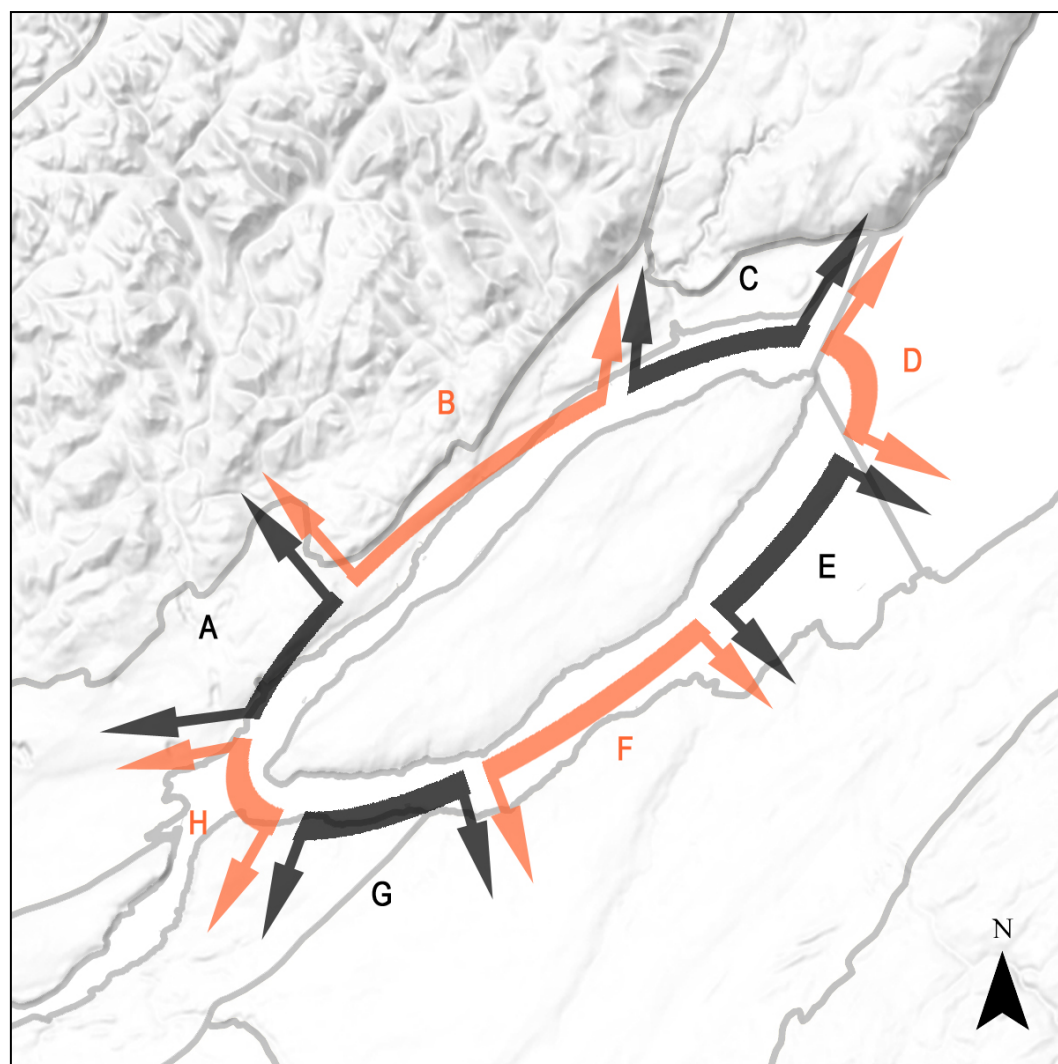


#### 4.4.1 Les vues vers l'extérieur de l'île

Pour caractériser les vues vers l'extérieur de l'île, on a subdivisé la circonférence de l'île en segments présentant des caractéristiques paysagères spécifiques. Pour les besoins du présent exercice, la circonférence de l'île a été divisée en huit segments. Évidemment, les limites suggérées entre chaque segment ne sont pas précises; ce découpage ne vise qu'à fournir une première appréciation de la diversité des vues portant vers l'extérieur de l'île.

Si un constat général peut être émis, c'est que les vues aux extrémités de l'île (D et H) profitent de l'axe du fleuve pour offrir les vues extérieures les plus exceptionnelles et les plus valorisées.

**Carte 8. Caractérisation des vues vers l'extérieur de l'île**



*Segment A*

Le segment A offre des vues caractérisées par un arrière-plan de collines plus éloigné que dans les segments B et C, et un plan intermédiaire très urbanisé. La présence de la chute Montmorency et du pont de l'île comptent pour beaucoup dans la composition de ces vues.

*Segment B*

Les vues du segment B se caractérisent par un court avant plan constitué de deux étroites bandes successives, le chenal nord et la terrasse urbanisée de la Côte-de-Beaupré, et par un arrière-plan de hautes collines plus rapproché.

*Segment C*

Suivant une configuration similaire à celle du segment B, le segment C s'en distingue néanmoins par une orientation légèrement différentes, dans les formes des hautes collines de l'arrière-plan, et surtout par le caractère moins habité de la terrasse de la rive opposée.

*Segment D*

Par ses vues dans l'axe de l'estuaire du fleuve, le segment D se caractérise par le caractère fluvial du paysage. Ces vues sont ouvertes et à longues portées. Elles sont encadrées au nord par les collines du bouclier canadien, rythmées par les îles de l'archipel de l'Île-aux-Grues, puis plus ouverte sur les basses-terres de la rive sud. Cette vue est particulièrement éloquente depuis la tour de Saint-François, où la forme de l'île et de son contexte peut donner l'impression d'être à la proue d'un immense navire.

*Segment E*

Le segment E s'ouvre sur la portion la plus large du chenal principal du fleuve à la hauteur de l'île. On y observe l'île Madame et la plaine de Bellechasse au plan intermédiaire. Les Appalaches composent un arrière-plan éloigné. La circulation maritime compte aussi pour des éléments significatifs de cette composition paysagère.

*Segment F*

Les vues du segment F se caractérisent par la présence du chenal principal du fleuve à l'avant plan (et donc également par les navires qui le fréquentent) ainsi que par la plaine de Bellechasse en arrière-plan. Les Appalaches composent un arrière-plan éloigné.

### *Segment G*

Le segment G se distingue du segment F par une orientation légèrement différente du fleuve, par la largeur moins importante de ce dernier à cet endroit, et par un arrière plan plus urbanisé, principalement composé par la région naturelle de la plate-forme de la traverse. La ligne de transport d'électricité traversant le fleuve est souvent présente dans les vues de ce segment. La circulation maritime compte aussi pour des éléments significatifs de cette composition paysagère.

### *Segment H*

Principalement visibles depuis la pointe de Sainte-Pétronille, les vues du segment H présentent un paysage de grand intérêt. Par la présence du bassin de Québec en avant plan, la vue est ouverte, voir panoramique. L'arrière-plan est composé d'une série d'éléments d'intérêt, soit l'escarpement de la rive sud, l'entonnoir que forme le fleuve à la hauteur de la ville de Québec, la colline de Québec elle-même, et toute la couronne urbaine de Québec bordant le fleuve et la baie de Beauport. Il apparaît évident que ce paysage, par sa configuration naturelle et l'histoire de son humanisation, est chargé de valeurs identitaires et emblématiques.

## **4.5 Les entités paysagères des parcours routiers**

Après avoir abordé les paysages de l'île avec les familles paysagères, nous plongeons ici dans la réalité paysagère de l'utilisateur de la route. Suite à un inventaire terrain, les principaux parcours routiers de l'île ont été divisés en 48 entités paysagères (carte 9).

### **4.5.1 Les groupes d'entités**

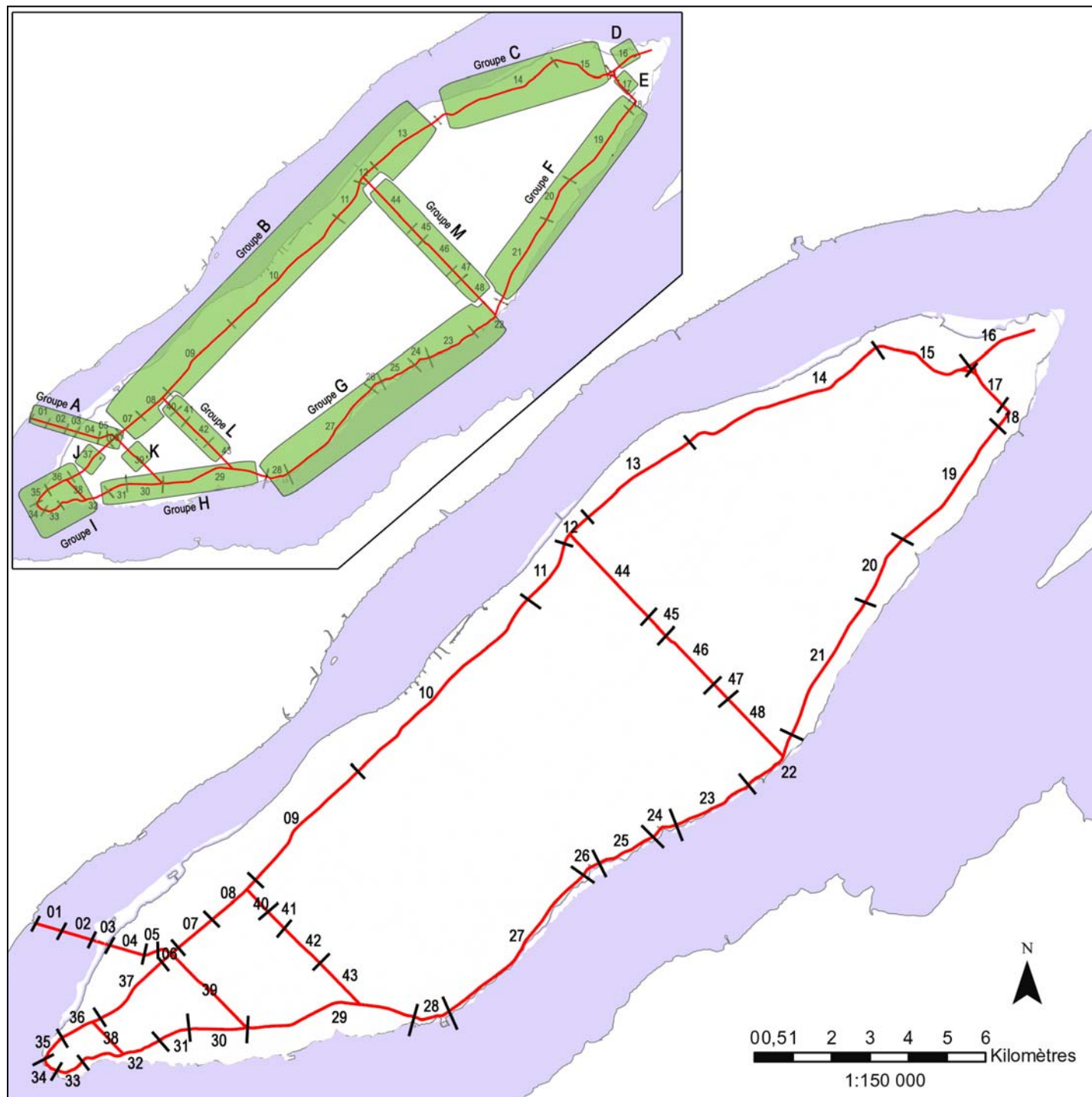
Il est également instructif d'observer les entités de parcours routiers à une échelle de perception intermédiaire. En effet, certains assemblages d'entités émergent clairement lorsqu'on les analyse en fonction de leur relation aux familles paysagères (carte 5). À cette échelle, les 48 entités se rassemblent sous 13 groupes d'entités. Les plus significatifs sont ici caractérisés.

#### *Groupe A*

Le caractère du groupe A provient autant des formes du paysage lui-même que de son sens, celui de lien à la grande terre. Il est un passage obligé pour tout voyageur n'empruntant pas la voie maritime. L'expérience paysagère proposée est rendue unique

par la traversée successive du pont, des battures et des terrasses, par la montée de l'escarpement, et finalement par le carrefour de l'entité paysagère 06.

**Carte 9. Les entités paysagères des parcours routiers, et groupes d'entités**



### *Groupe B*

Le groupe B forme le plus long des groupes d'entités et n'en présente pas moins une grande unité. Presque entièrement situé sur les versants de Saint-Pierre et de Sainte-Famille, ce cordon de paysage bâti d'affectations multiples n'est entrecoupé que par les traversées des villages de Saint-Pierre et Sainte-Famille.

### *Groupe C*

Transition entre le groupe B et la pointe de Saint-François, le groupe C traverse l'entité paysagère des sommets crénelés, agricoles et habités de Sainte-Famille. Le groupe C se caractérise par un parcours sinueux et des champs visuels plus resserrés. On remarque la présence de nombreux affleurements rocheux, souvent associés à la présence d'érablières à proximité de la route.

### *Groupe D*

Le groupe D correspond à la route d'Argentenay. Il présente des paysages dont l'organisation spatiale s'apparente aux paysages du groupe B, mais qui se distinguent par l'orientation « diagonale » du parcellaire du côté sud. Le fait que la route soit un cul-de-sac n'est pas sans impact sur l'ambiance de ces paysages. Par opposition au chemin Royal, on y retrouve un calme qui porte à imaginer les ambiances passées de l'île, moins affectées par la vitesse de la modernité.

### *Groupe E*

L'entité paysagère 17 forme à elle seule un groupe significatif puisqu'on n'y voit presque aucun bâtiment, alors qu'on traverse le cadastre du versant de Saint-François de façon longitudinale.

### *Groupe F*

Le groupe F se caractérise par la grande quantité de vues ouvertes et à longue portée qu'elle offre à l'usager de la route. Le caractère fortement agricole, puis la largeur du fleuve à cette hauteur contribue à cette ouverture des paysages. Parmi les composantes du cadre bâti, les installations agricoles modernes paraissent plus dominantes qu'ailleurs.

### *Groupe G*

Le groupe G doit son unité au fait que tout ce tronçon routier est situé sur la terrasse de la façade sud de l'île. Il est caractérisé par des champs visuels étroits les percées visuelles sur le fleuve sont relativement rares compte tenu de sa proximité. Les villages de Saint-



Laurent et Saint-Jean constituent les principales brisures de la régularité de ce parcours, et ils en constituent également les extrémités. Le paysage est dominé par un cadre bâti résidentiel à caractère de villégiature.

#### *Groupe H*

Le groupe H est caractérisé par sa localisation sur le versant de Saint-Laurent et l'omniprésence de l'affectation agricole. Des vues à longue portée s'ouvrent sur le fleuve et la rive sud. La ligne à haute tension fait souvent partie de la composition de ces vues.

#### *Groupe I*

Le groupe I correspond à la traversée de la pointe de Sainte-Pétronille. Le paysage y est caractérisé par la fermeture des champs visuels par les boisés, puis par l'omniprésence des bâtiments résidentiels à caractère de villégiature. À l'anse aux Canots, la vue ouverte vers Québec fait exception à la fermeture visuelle qui caractérise ce groupe; il s'agit en effet d'une des vues les plus riches de tout le parcours.

#### *Groupe J*

De longueur, le groupe J s'apparente au groupe B, tant au plan de la morphologie de l'assise biophysique que de l'occupation du sol. Le groupe J se distingue surtout par sa position dans l'organisation humaine de l'île; c'est-à-dire qu'il est circonscrit par la présence du carrefour d'accueil, commercial, de l'île et le périmètre villageois de Sainte-Pétronille.

#### *Groupe K*

Le groupe I correspond à la route Prévost. Comme ce corridor de traversé de l'île a pris son importance avec la construction du pont, l'implantation humaine y est récente et présente ne présente pas l'intérêt patrimonial qu'on retrouve sur la plupart des paysages routiers de l'île. Les champs visuels y sont fermés par des boisés (principalement des érablières), et le parcours est rythmé de résidences de type bungalow.

#### *Groupe L*

Le groupe K correspond à la route des Prêtres. Les paysages y sont principalement fermés par la présence rapprochée d'érablières. On y trouve peu de percées visuelles à longue portée. L'entrée dans Saint-Pierre se fait par la traversée d'un développement résidentiel dont la banalité jure avec les qualités paysagères qu'ont attribuées généralement à l'île.

### *Groupe M*

La route du Mitan constitue à elle seule un groupe distinct, qui de plus est d'un grand intérêt : elle offre une séquence visuelle unique sur le cœur agroforestier de l'île. Ses cinq entités paysagères composent une séquence visuelle fort intéressante avec une dynamique entre paysages ouverts et fermés, puis avec des vues forts particulières à ses extrémités, aux approches des villages de Sainte-Famille et Saint-Jean. En effet, le parcours transversal de la forme convexe du coteau offre une découverte progressive du cadre bâti à l'approche des villages, tout en offrant les rives opposées à l'île comme arrières plans. Ces compositions en font des vues relativement uniques sur les parcours routiers de l'île.

## **4.6 Caractérisation des cœurs villageois à l'échelle des sites retenus**

Afin d'alimenter la rédaction du contenu des panneaux d'interprétation, chacun des sites de cœur villageois retenus ont été inventoriés dans une perspective descriptive et évaluative. La fiche d'inventaire utilisée figure à l'annexe 2.

---

## 5 Panneaux d'interprétation

---

### Structure de présentation

Chaque panneau est présenté sur trois pages. La première spécifie l'entité paysagère concernée, la vue à interpréter, le stationnement envisagé et les objectifs du panneau. La seconde présente le contenu textuel. Conformément aux règles courantes en conception de panneaux d'interprétation, leur contenu ne dépasse pas 300 mots (titres inclus). Le propos se structure autour d'une thématique principale, à laquelle peut se greffer un ou deux thèmes sous-jacents, présentés en encart. La troisième page présente le contenu graphique. Comme l'élaboration du contenu graphique ne fait pas partie du présent mandat, il s'agit ici d'un contenu préliminaire, mettant en lumière des documents particulièrement importants pour la compréhension du propos.

### 5.1 Panneau 01 : Saint-Pierre, route rurale

Carte 10. Localisation:  
entité paysagère B-02

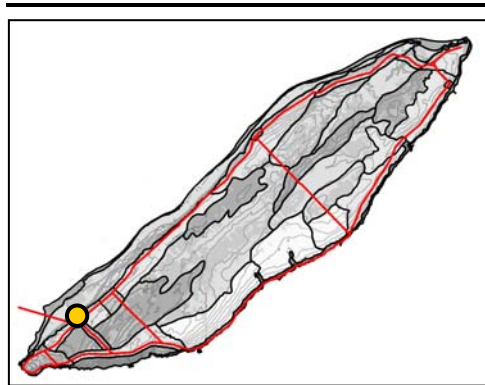


Figure 6. Vue à interpréter



#### 5.1.1 Localisation et stationnement

On utilise le stationnement de la station service Petro-Canada. Le panneau implanté auprès des tables à pique-nique du casse-croûte, de façon à faire face à la vue sur le pont.

#### 5.1.2 Objectifs du panneau

Le panneau 01 se veut introductif au parcours d'interprétation des paysages. Le corps du contenu est graphique. Une carte synthèse des entités paysagères donne une vue

d'ensemble des paysages de l'île. Un encart traitant du pont de l'île et de ses implications sur l'évolution des paysages donne un aperçu du ton du parcours d'interprétation.

### 5.1.3 Contenu textuel

*Encart : Le pont de l'île, vecteur de paysages*

Le pont de l'île a trois manières de créer des paysages sur l'Île d'Orléans. Premièrement, tel qu'on le voit d'ici, le pont fait partie du paysage, il le meuble avec prestance. Deuxièmement, il donne accès aux paysages. C'est-à-dire qu'en passant sur le pont, on découvre des paysages autrement inaccessibles par la route : le chenal nord vu de haut, les battures, etc. C'est l'expérience paysagère de l'accès à l'île, une expérience fort différente de l'accès par bateau, notamment du point de vue de la vitesse de déplacement.

Troisièmement, depuis 1935 la construction du pont a influé sur tous les paysages de l'île en y facilitant l'accès. Les goélettes qui assuraient le transport des marchandises entre l'île et la capitale, ont disparu du fleuve au profit du camionnage. Les quais ont perdu leur statut de plaques tournantes et certains ont été laissés à l'abandon. Cette période coïncide également avec l'arrivée de l'agriculture industrielle, favorisée par la possibilité de livrer rapidement les produits agricoles vers Québec. Parallèlement la villégiature connaît un développement important. Bref, l'île a laissé une partie de son caractère insulaire, rural et ancestral au profit de la civilisation de l'automobile.

Ces conséquences avaient été anticipées avant la construction du pont et plusieurs ont alors élevé la voix pour la protection du caractère patrimonial de l'île. C'est en réponse à ces préoccupations, que l'Assemblée législative a voté, le 2 mai 1935, la première loi vouée à la protection du caractère patrimonial de l'île. Elle a permis de circonscrire les infrastructures touristiques (restaurants, hôtels) et routières (postes d'essence) à des points précis du territoire et d'interdire au besoin l'installation de panneaux-réclames. Cet épisode démontre que, dès 1935, l'Île d'Orléans occupe une place dans la mémoire collective ; elle est déjà synonyme de paysages d'intérêt patrimonial.

### 5.1.4 Contenu graphique

*Thématique principale : Les familles et entités paysagères de l'île*

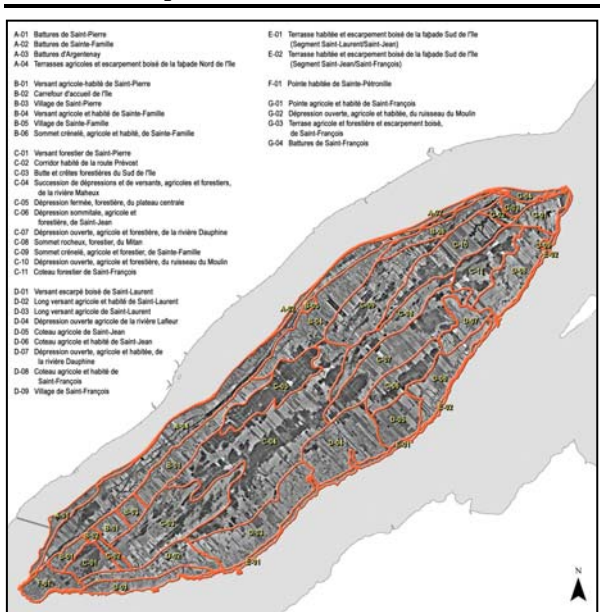
Comme élément central, une carte des entités paysagères de l'île (carte 11 – de préférence avec une orthophoto ou image satellite en arrière-plan pour aider à sentir le caractère

général des entités), entourée de photographies illustrant les entités paysagères les plus éloquentes. Une carte des familles paysagères pourrait être présentée en encart (carte 6).

*Encart : Le pont de l'île, vecteur de paysages*

Photographies de l'arrivée à l'île par bateau (figs. 7 et 8 de goélettes (fig. 9) et de la construction du pont (figs. 10 et 11)

**Carte 11. Carte des entités paysagères avec orthophoto en arrière plan**



**Figure 7. Le traversier *L'Île d'Orléans* reliant Sainte-Pétronille à Québec (1925, Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec)**



**Figure 8. Arrivée au quai de Saint-Laurent (vers 1929, Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec)**



**Figure 9. Goélette sur le Saint-Laurent (vers 1920, Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec)**



**Figure 10. Construction du pont de l'île (1934-1935, J.B. Edwards)**



**Figure 11. Construction du pont de l'île (1934-1935, J.B. Edwards)**



## 5.2 Panneau 02 : Saint-Pierre, cœur de village

Carte 12. Localisation:  
entité paysagère B-03

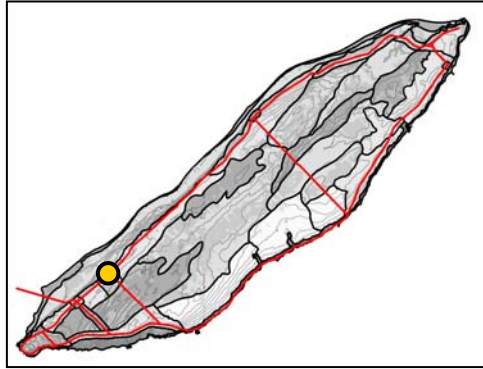


Figure 12. Vue à interpréter (vue  
correspondant à la photographie de 1947).



### 5.2.1 Localisation et stationnement

La localisation idéale du panneau d'interprétation tend à respecter les prises de vue des photographies anciennes proposées comme contenu graphique. Il s'agit d'une vue en direction est, située à une centaine de mètres à l'ouest du noyau institutionnel de Saint-Pierre. Le stationnement de l'école primaire (face à l'église) paraît idéal. D'abord il est vacant pendant la saison touristique, ensuite il fait face aux deux églises, une composition paysagère clé dans le caractère du village. La nécessité pour le touriste d'effectuer une courte marche vers le panneau d'interprétation procurera l'agrément d'une expérimentation plus tranquille de l'ambiance paysagère dans ce cœur de village.

### 5.2.2 Objectifs du panneau

La thématique principale de cette station est le caractère évolutif du paysage villageois. On mise notamment sur la comparaison de photos anciennes avec le paysage actuel pour appuyer le propos.

### 5.2.3 Contenu textuel

#### *Titre principal : Le paysage en évolution*

Le paysage n'est pas fixe, il évolue continuellement. Le village de Saint-Pierre n'y échappe pas. Au 17<sup>e</sup> siècle, on se trouvait ici devant un paysage forestier (fig. 13), au moment où les premiers colons se sont installés, tout en bas, sur les berges. C'est après avoir défriché le versant qui nous entoure que l'actuel village a été érigé. La plus ancienne des deux églises aujourd'hui présentes au cœur de du village a été construite en 1717. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le village se résume toujours à quelques maisons regroupées autour d'elle. C'est au cours du 20<sup>e</sup> siècle que la trame villageoise est devenue plus dense. Les alignements d'arbres qui encadrent le chemin et dirigent notre regard, sont le fruit d'une campagne de plantation d'arbres organisée par le gouvernement d'Adélar Godbout, au début des années 1940. En 1955, une nouvelle église, de style architectural Dom Bello, a été construite. La réfection du réseau de distribution d'électricité au cours du 20<sup>e</sup> siècle, l'asphaltage du chemin Royal, l'ajout de panneaux de signalisation et bien d'autres interventions, ont contribué à modeler le paysage actuel. On peut en juger en le comparant avec ces photos anciennes (figs. 14 et 15).

#### *Encart 'A' : Ralentir l'évolution du paysage*

À l'Île d'Orléans, la marche du paysage vers le futur est parfois ralentie. Des maisons ancestrales, qui auraient bien pu disparaître, font toujours partie du paysage de Saint-Pierre. Comment ont-elles résisté aux tendances du renouvellement du tissu villageois (fig. 16) et des rénovations bon marché ? C'est notamment grâce à des mesures gouvernementales visant le maintien des caractères ancestraux de l'île. Certains règlements ont été mis en œuvre dès 1935. L'île est protégée par la Loi sur les biens culturels depuis son classement comme arrondissement historique en 1970. Toute intervention de rénovation, restauration ou de construction est assujettie à des mesures réglementaires qui visent à protéger les paysages bâtis patrimoniaux. La réglementation ne peut à elle seule garantir le maintien des qualités du paysage, l'enthousiasme des propriétaires à maintenir le caractère ancestral de leur propriété est aussi un facteur déterminant. La MRC de l'Île D'Orléans offre à la population les services d'un architecte spécialisé en restauration pouvant les conseiller. On a aussi créé le Prix de l'île en 1991, un concours annuel visant à encourager et récompenser les gens du milieu pour leurs efforts exemplaires à conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et les paysages

culturels de l'Île d'Orléans. C'est incontournable, le projet de paysage est un projet collectif ; il ne peut aboutir que lorsque chacun met l'épaule à la roue.

#### 5.2.4 Contenu graphique

Compte tenu de l'accent sur le paysage au fil du temps, il pourrait être approprié de disposer les images en une séquence horizontale, suivant la chronologie qu'elle représente. La première image est une photographie prise en sous-bois d'érablière peu aménagée (fig. 13), en référence au paysage pré-colonial. La seconde est la photo hivernale de 1927 (fig. 14). Le troisième est la photo estivale de 1947 (fig. 16). À leur suite pourraient s'insérer des photos du paysage actuel, vu sous des éclairages ou des climats particuliers. L'accent devrait néanmoins demeurer sur les photos anciennes. Il pourrait être opportun d'attirer l'attention sur certains éléments des photos anciennes comme les alignements d'arbres, le style du réseau électrique initial, les maisons toujours existantes.

**Figure 13. Paysage pré-colonial – par extrapolation (érablière peu aménagée de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, (2005-07-18))**



**Figure 14. 1927. Village de Saint-Pierre (Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec).**



**Figure 15. Vers 1947. Village de Saint-Pierre (Fond de photographies et de dessins des archives nationales du Québec à Québec).**



**Figure 16. Exemple du renouvellement du cadre bâti (auteur inconnu, vers 1943).**





### 5.3 Panneau 03 : Sainte-Famille, route rurale

Carte 13. Localisation: entité paysagère B-04

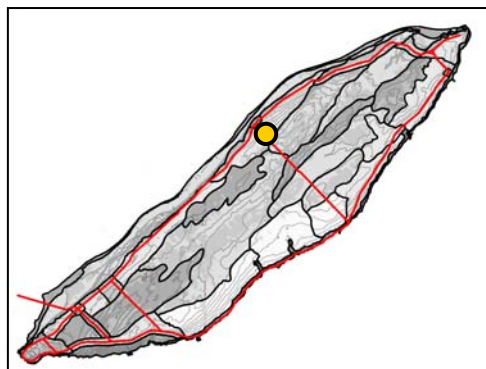


Figure 17. Vue à interpréter (vers le nord).



Figure 18. Vue à interpréter (vers le sud).



#### 5.3.1 Localisation et stationnement

Sur la route du Mitan à moins d'un kilomètre du village de Sainte-Famille, le panneau devrait être orienté vers la vue extérieure de l'île, dans l'axe de la route, afin de bien faire opposition à l'autre site de la route du Mitan (à Saint-Jean). On doit néanmoins y interpréter le paysage à 360°, et il importe que tous les éléments visés (verger, érablière, champs cultivés, plantation de conifères) soient visibles depuis le lieu d'implantation du panneau. Le stationnement se fera le long de la route du Mitan.

#### 5.3.2 Objectifs du panneau

Comme thématique principale, souligner la diversité des composantes du paysage agricole du cœur de l'île. Un premier encart amène la notion de paysage fondamental versus le paysage perceptible et tend à expliquer la distribution des composantes soulignées par la thématique principale, sur l'île et le long de la route du Mitan. Un second encart révèle l'impression d'être « à la limite de la civilisation » qu'a déjà évoqué le rempart de hautes collines formant l'arrière-plan de ce paysage.

### 5.3.3 Contenu textuel

*Thématique principale : Un paysage agricole diversifié*

La richesse de ce paysage reflète la diversité des activités agricoles et forestières ayant lieu sur l'île. Dans ce seul champ visuel on peut observer une érablière exploitée, un verger, un boisé mixte, une ligniculture d'arbres résineux, et plusieurs champs cultivés à des fins diverses selon les années.

*Encart : Le paysage derrière le paysage (en référence à Gerardin et Ducruc, 1996)*

Le caractère d'un paysage donné est fortement déterminé par ses fondements naturels : le type de relief, les dépôts de surface, la qualité du drainage, le climat, etc. Cette assise naturelle, dont l'évolution se produit parfois sur des millions d'années, détermine en quelque sorte le cadre à l'intérieur duquel l'humain peut agir et s'établir. Par exemple, sur l'Île d'Orléans, les champs cultivés s'arrêtent souvent au même endroit où s'arrête la zone de dépôts littoraux propices à la culture. À cet endroit débute souvent une zone d'affleurements rocheux – que les agriculteurs ont jugé préférable de laisser en érablière. L'emplacement des boisés de conifères correspond à des dépressions remplies de sols organiques mal drainés. Quant aux vergers, on les retrouve principalement sur les versants nord de l'île. Les chauds rayons printaniers, qui frappent les versants sud au printemps, porteraient les pommiers à débourrer trop tôt, de telle sorte qu'ils se trouveraient affectés par les gelées tardives. Bref, il existe derrière le paysage perceptible des atouts et des contraintes que les fonctions actuelles (agriculture, acériculture, etc...) permettent de déceler.

*Encart : « À la limite de la civilisation »*

Sur le versant de Sainte-Famille, le paysage est dominé par un arrière-plan de hautes collines des Laurentides. Cet imposant rempart naturel a longtemps évoqué une émotion singulière chez les colons et les visiteurs : la sensation de se trouver aux limites de la civilisation. En effet, jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, l'occupation du territoire québécois se concentrait sur les premiers kilomètres de territoire bordant le Saint-Laurent (*Boudreau, Courville et Séguin, 1997*). N'ayant pour la plupart jamais exploré le territoire situé au-delà de ces hautes collines, les habitants de l'époque se le représentaient comme une immense étendue de nature sauvage, de terres incultes et inhospitalières, habitées seulement par les Autochtones parcourant ces contrées. Ce paysage vous fait-il ce genre d'effet ?

### 5.3.4 Contenu graphique

*Thématique principale : Un paysage agricole diversifié*

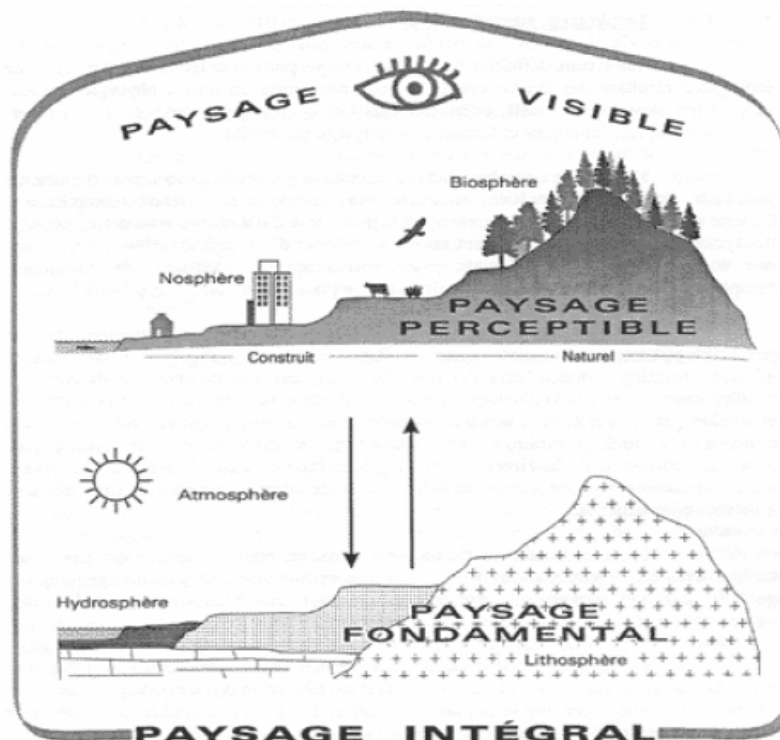
Il s'agirait de pointer les composantes du paysages citées (érablière exploitée, verger, boisé mixte, ligniculture d'arbres résineux, champs cultivés) sur une photographie panoramique. Aussi, les composantes pourraient être identifiées par des photos à cadrage rapproché ; on obligerait ainsi le lecteur à trouver lui même les composantes dans le paysage.

*Encart : Le paysage derrière le paysage*

- Schéma à la manière de Gerardin et Ducruc (1996) illustrant la notion de paysage fondamental versus paysage perceptible (fig. 19).
- Croquis de l'île en coupe telle que proposée par Frédéric Poisson du MDDEP, illustrant la relation entre paysage fondamental et utilisation du sol (fig. 20). Ce croquis demeure une première esquisse et pourrait être amélioré. Par exemple l'ajout de repères culturels (étang de rétention, érablière exploitée, verger...) en augmenterait la pertinence paysagère.

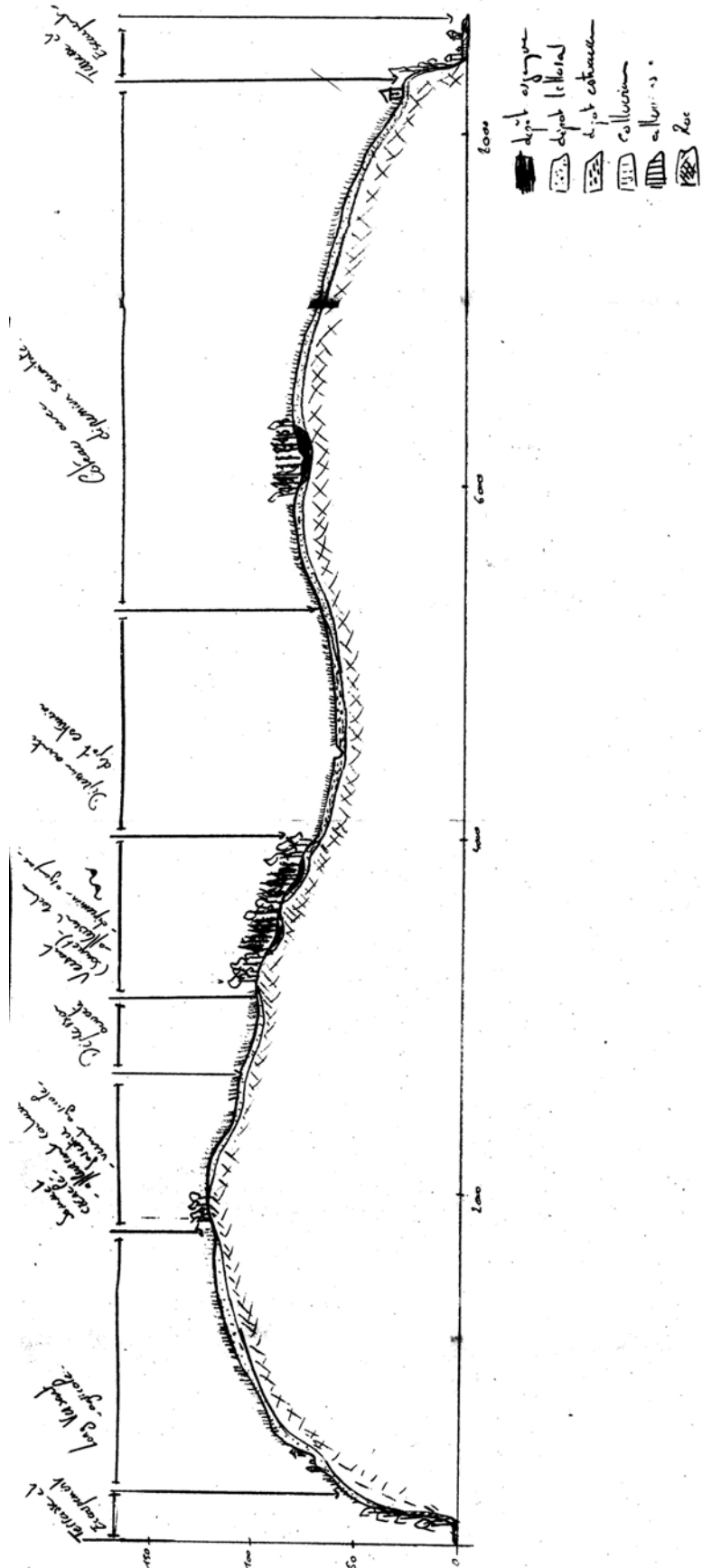
*Encart : « À la limite de la civilisation »*

Modèle numérique d'élévations altimétriques de la région de Québec, mettant l'emphase sur le « rempart » du Bouclier canadien pour illustrer l'idée « à la limite de la civilisation » ou représentation artistique de l'île et/ou de la Côte-de-Beaupré de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle.



*Figure 19. La nature du paysage, (Gerardin & Ducruc, 1996)*

Figure 20. Coupe de l'Île d'Orléans dans l'axe de la route du Mitan (Frédéric Poisson, MDDEP, 2005)



## 5.4 Panneau 04 : Sainte-Famille, cœur de village

Carte 14. Localisation: entité paysagère B-04

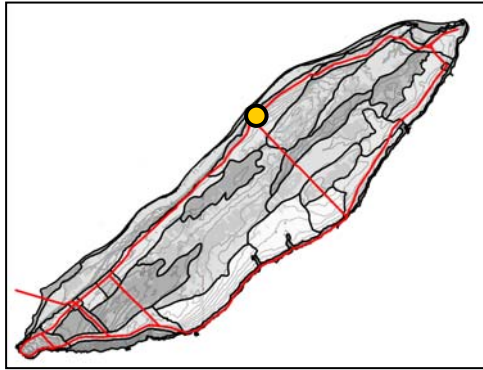


Figure 21. Vue à interpréter.



### 5.4.1 Localisation et stationnement

Le panneau est situé au noyau institutionnel. Le stationnement se fait dans le stationnement de l'église.

### 5.4.2 Objectifs du panneau

Présenter la notion de requalification paysagère en prenant pour exemple le parc des Ancêtres et le noyau institutionnel de Sainte-Famille. Attirer l'attention sur les vestiges du quai de Sainte-Famille.

### 5.4.3 Contenu textuel

*Titre principal : La requalification paysagère de Sainte-Famille*

Le paysage villageois de Sainte-Famille s'est d'abord construit dans un contexte colonial et agricole, où la religion catholique était prépondérante. Structuré par le découpage seigneurial, aligné le long d'un rang, rassemblé autour d'une église imposante, doté d'un presbytère cossu ainsi que d'un couvent, le village de Sainte-Famille est un véritable « paysage culturel ».

*« Ce panorama reste l'un des plus éloquents sur l'aménagement traditionnel. »  
(Lessard, 1997)*

Mais qu'advient-t-il d'un tel paysage quand le temps vient dissiper les valeurs liées à son origine ? Trop souvent on renouvelle le paysage par démolition et reconstruction. Ici à Sainte-Famille, on a opté pour la requalification. C'est-à-dire que le paysage visible n'a été que très peu modifié, seulement nos perceptions, nos valorisations et nos usages ont changé. Le presbytère qui était autrefois résidence du curé est maintenant un centre d'interprétation. L'église qui était autrefois principalement lieu de culte, est maintenant tout aussi valorisée pour ses qualités de monument patrimonial. Aussi le parc des Ancêtres qui fut parcelle de champ est maintenant un lieu de repos et de mémoire.

*Encart : Un quai s'efface*

Le quai de Sainte-Famille n'a pas été requalifié, il a été abandonné pour devenir un vestige archéologique. L'érosion et la végétation en effacent tranquillement la prééminence. Pourquoi le quai de Sainte-Famille disparaît-il alors que les quais de Saint-Jean et de Saint-Laurent ont fait l'objet d'une requalification? D'abord le quai de Sainte-Famille était distant du village en plus d'en être séparé par un escarpement, alors que les quais de Saint-Jean et de Saint-Laurent sont situés à même le village. Aussi, on remarque que les usages qui ont permis la requalification des quais du chenal sud (comme la voile) ne sont pas favorisés par le caractère du chenal nord.

#### 5.4.4 Contenu graphique

*Titre principal : La requalification paysagère de Sainte-Famille*

- Photos de Sainte-Famille avant 1935 (fig.22)
- Photo de Sainte-Famille après 1935 (fig.23)
- Photo ancienne du site du Parc des Ancêtres c'est-à-dire du pré qui occupait autrefois l'endroit, et de son contexte (presbytère et autres bâtiments).

*Encart : Un pont se construit, un quai s'efface*

- Photos du quai de Sainte-Famille

**Figure 22. Exemple de photo de Sainte-Famille avant 1935 (Source : Fondation Lamy)**

---



**Figure 23. Exemple de photo de Sainte-Famille après 1935 (Source : Fondation Lamy)**

---



## 5.5 Panneau 05 : Saint-François, cœur de village

Carte 15. Localisation : entité paysagère D-09

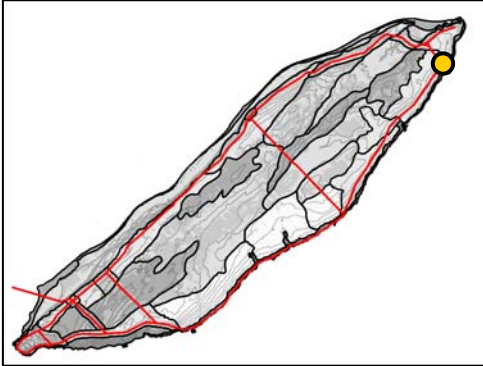


Figure 24. Vue à interpréter (thématique principale : le village)



Figure 25. Vue à interpréter (encart : l'île Madame)



### 5.5.1 Localisation et stationnement

Dans le stationnement de l'église, près des bancs publics.

### 5.5.2 Objectifs du panneau

La thématique principale est le caractère éclaté du paysage du village de Saint-François. Une présentation des types de lotissement caractéristiques de l'île sert d'introduction à la thématique principale. L'Île Madame est brièvement présentée en tant que thématique secondaire.



### 5.5.3 Contenu textuel

#### *Encart introductif : Les types de lotissement caractéristiques*

Trois types de lotissement caractérisent les paysages habités de l'île. Il y a d'abord, les parcelles agricoles, découpées en longues bandes de terrain perpendiculaires au fleuve. Ce découpage, qui aujourd'hui encore constitue le canevas de la plupart des paysages agricoles de la vallée du Saint-Laurent, est l'héritage du régime seigneurial. Quant à l'organisation des bâtiments sur la parcelle, la résidence se situe généralement au premier plan, près du chemin Royal, et les bâtiments agricoles se succèdent, plus haut sur la parcelle. Les parcelles institutionnelles forment un second type de lotissement caractéristique. Elles regroupent les principaux services à la communauté (couvent, église, presbytère, cimetière, etc.) et forment généralement le centre du village. Le troisième type de lotissement, ce sont les parcelles résidentielles. Dans les cœurs de village, les parcelles sont étroites et les façades des maisons s'alignent près de la voie publique. En dehors des villages elles ont souvent une fonction de villégiature. Conséquemment, leur organisation est généralement aérée et suit davantage la logique du paysage (proximité de l'eau, ouverture sur une vue à longue portée, retraits dans un boisé intime...) que du réseau routier.

#### *Thématique principale : Saint-François village éclaté*

Le village de Saint-François fait exception à la structure villageoise type de l'île, parce qu'il ne forme pas une agglomération dense : à partir du noyau institutionnel on passe presque directement à un lotissement de type agricole, sans passer par des alignements serrés de résidences. Le caractère éclaté de ce paysage villageois reflète une intention forte à l'époque de la colonisation, celle d'occuper le plus de territoire possible, avant de songer à former des agglomérations denses. La pointe d'Argentenay se distingue également par un découpage des parcelles agricoles qui déroge à l'alignement dominant sur l'île. Cette configuration est observable depuis la tour d'observation.

#### *Encart : L'Île Madame*

Cette île faisant face à Saint-François, c'est l'Île Madame. Pourtant isolée par l'eau du fleuve, l'Île Madame fait partie du paysage de Saint-François. Bien qu'elle soit considérée comme rattachée à l'archipel des Îles de Montmagny, elle fait partie du territoire municipal de Saint-François. Ce paysage apparemment inhabité évoque le mystère : que se passe-t-il sur l'Île Madame ? L'île est un domaine privé où se pratique la

chasse aux oiseaux migrateurs, ainsi qu'aux faisans et aux dindons sauvages, deux espèces introduites. Malgré sa tenure privée, l'île est un habitat faunique protégé sous le statut d'aire de concentration d'oiseaux aquatiques, en raison de l'importante fréquentation de ses battures par les oiseaux migrateurs.

#### 5.5.4 Contenu graphique

- Schéma semblable à ceux du MCCQ décrivant les types de lotissements caractéristiques de l'Île d'Orléans (fig.26).
- Photographies aériennes du village de Saint-François à laquelle on peut superposer une caractérisation des types de lotissement. Un document similaire présente un autre village plus dense – de structure plus typique (donc n'importe lequel sauf Sainte-Pétronille) qui permettrait de comprendre les types de lotissements par comparaison.
- Photographie aérienne à laquelle on peut superposer les lignes du cadastre afin d'appréhender l'irrégularité du parcellaire de la pointe d'Argentenay
- Photographie de l'Île Madame vue sous un angle différent que la vue depuis Saint-François.

Figure 26. Schéma semblable à ceux du MCCQ décrivant les types de lotissements caractéristiques<sup>3</sup>



<sup>3</sup> Gouvernement du Québec. 1998. L'ABC de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans. Les éditions de l'Homme.

## 5.6 Panneau 06 : Saint-François, route rurale

Carte 16. Localisation : entité paysagère D-08

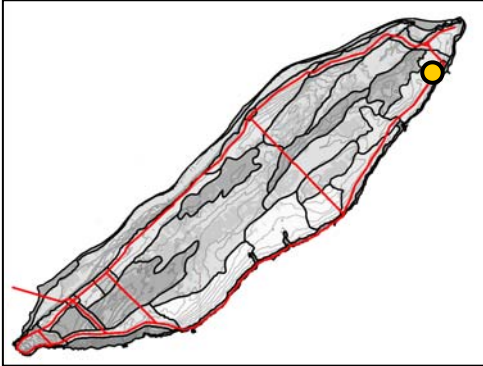


Figure 27. Vue à interpréter



### 5.6.1 Localisation et stationnement

Un espace de stationnement pour une voiture se situe auprès de la chapelle de procession. La vue à interpréter est en direction nord.

### 5.6.2 Objectifs du panneau

La notion de « territoire d'intérêt patrimonial » tel que définit par Domon, Beaudet et Joly (2000) est présentée comme notion de base, tout en faisant valoir le potentiel de l'Île d'Orléans à contenir des paysages d'intérêt patrimonial. La thématique principale applique la notion à la vue interprétée, en s'interrogeant sur l'intérêt patrimonial de la vue en question. En répondant à l'interrogation, on recoupe les thèmes du patrimoine reconstruit, du patrimoine pastiche, et de l'intégration architecturale. Finalement, on explique le sens des chapelles de procession dans le paysage de l'île en décrivant brièvement la Fête-Dieu.

### 5.6.3 Contenu textuel

#### *Encart introductif : Les territoires d'intérêt patrimonial*

Un territoire d'intérêt patrimonial est un territoire ayant conservé les traits de caractère qu'il présentait à une époque ancienne. Ces traits de caractère peuvent résider dans les formes de découpage du parcellaire, dans les types d'agriculture pratiqués, dans l'organisation spatiale ou l'architecture des bâtiments, etc. L'intérêt patrimonial est alors fonction de l'ancienneté, de l'unicité, de la représentativité, de l'intégrité et de l'état de conservation de ces traits de caractère. On voit que la présence d'intérêt patrimonial est conditionnelle à ce que le territoire en question soit occupé depuis longtemps, et que la forme d'occupation du territoire qui la caractérise n'ait connue que très peu de transformations. Or l'Île d'Orléans répond mieux à ces critères que la plupart des territoires du Québec. L'île a été d'une part l'un des premiers territoires à être colonisés par les Européens et, d'autre part, l'occupation du sol est restée généralement rurale et agricole.

#### *Thématique principale : Patrimoine véritable, pastiche et reconstruit*

La vue sur ce versant agricole constitue-t-elle un paysage d'intérêt patrimonial ? Au plan du découpage du parcellaire, oui, puisque le découpage seigneurial est encore bien visible. Par contre, en ce qui concerne les bâtiments, ce paysage peut être trompeur. Les deux résidences situées sur le haut du versant présentent à première vue un caractère ancestral, mais leur construction date du milieu des années 1980. Si leur style architectural constitue une réussite d'intégration au caractère ancestral de l'île, leur implantation au haut du versant trahit la nouveauté des constructions puisque, anciennement, on s'établissait presque invariablement à proximité du chemin Royal. Aussi, la chapelle de procession à l'avant-plan est une reconstruction datant aussi du milieu des années 1980. Elle se réfère néanmoins à la chapelle qui se dressait anciennement au même endroit.

#### *Encart : Les chapelles de procession*

De neuf chapelles existantes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il en subsiste cinq à l'Île d'Orléans, excluant celle-ci. Elles prenaient toute leur importance en juin lors de la Fête-Dieu, un rituel dont les origines remontent à la plus haute Antiquité, pratiquée sur l'île jusque vers la moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Une procession était effectuée depuis l'église jusqu'à la chapelle. Implantées aux extrémités des bourgs, face au sud, les chapelles de procession constituent

des repères dans le paysage. En s'attardant à les préserver, les restaurer et même les reconstruire, on travaille à maintenir le caractère patrimonial des paysages de l'île. Ces icônes architecturales marquent le paysage de la piété des anciens habitants de l'île.

#### 5.6.4 Contenu graphique

*Encart introductif : Les territoires d'intérêt patrimonial*

Série de cartes de l'évolution de l'occupation du sol au Québec. Celles-ci devraient illustrer comment l'Île d'Orléans fut l'un des premiers territoires colonisés, ainsi que le fait qu'elle n'ait pas été touchée par l'importante déprise agricole qui a affecté le Québec entre 1950 et 2000. Exemple en trois cartes :

- Une carte de l'occupation du territoire québécois vers 1850. Elle devrait illustrer comment l'occupation se limite aux abords du Saint-Laurent, et comment le découpage seigneurial définit la géométrie de ces paysages culturels.
- Une carte de l'avancée du territoire agricole vers 1950. Elle devrait illustrer l'avancée maximale de l'agriculture jusque sur les collines morainiques.
- Une carte de l'étendue du territoire agricole en 2000. Elle devrait illustrer l'importance du phénomène de déprise agricole en dehors de la vallée du Saint-Laurent.

*Thématique principale : Patrimoine véritable, pastiche et reconstruit*

- Élément graphique attirant le regard sur les éléments traités (surtout les maisons en arrière-plan).
- Un comparatif entre une photographie aérienne ancienne et récente, permettrait d'apprécier le niveau d'intégrité du secteur.

*Encart : Les chapelles de procession*

- Peinture de Biéler illustrant la Fête-Dieu (fig.18)
- Photos de la Fête-Dieu (figs. 29 et 30), se déroulant à Saint-François préférentiellement.

**Figure 28. Fête-Dieu à Sainte-Famille, par André Béler**



**Figure 29. Photographie ancienne de la Fête-Dieu (Archives Nationales du Québec à Québec)**



**Figure 30. Photographie ancienne de la Fête-Dieu (Archives Nationales du Québec à Québec)**



## 5.7 Panneau 07 : Saint-Jean, route rurale

Carte 17. Localisation : entité paysagère D-05

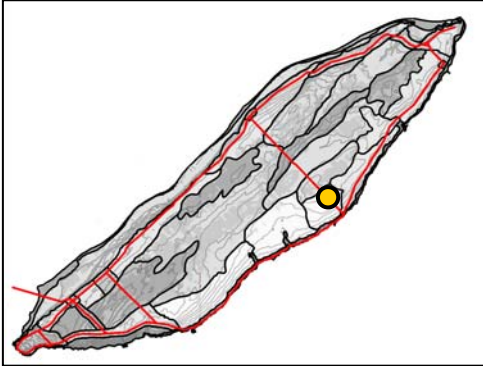


Figure 31. Vue à interpréter



### 5.7.1 Localisation et stationnement

Sur la route du Mitan à moins d'un kilomètre du village de Saint-Jean, le panneau devrait être orienté vers la vue extérieure de l'île, dans l'axe de la route, afin de bien faire opposition à l'autre site de la route du Mitan (à Sainte-Famille). Plus précisément, le panneau devrait être implanté aux abords de la route du Mitan, là où elle passe entre deux bassins de rétention agricoles, ceux-ci faisant partie de la thématique du panneau. Le stationnement se fait le long de la route du Mitan.

### 5.7.2 Objectifs du panneau

En introduction, faire valoir le Mitan comme un corridor de découverte de paysages de l'île autrement inaccessibles. Comme thématique principale, souligner le contraste entre les versants nord et sud de l'île, notamment en ce qui a trait à la vue à longue portée sur le fleuve, les basse-terres et les Appalaches. Expliquer la composante du paysage agricole que sont les bassins de captage et de rétention.

### 5.7.3 Contenu textuel

*Encart introductif : À la découverte du cœur de l'île*

Un coup d'œil sur une carte de l'île d'Orléans nous révèle combien le cœur de l'île se distingue de son pourtour. Alors qu'au long du chemin Royal se sont agglutinés les bâtiments, tout le cœur de l'île demeure essentiellement composé de terres cultivées et de boisés. La route du Mitan offre une opportunité unique de découvrir ces paysages. Ce caractère « inhabité » de la route du Mitan s'explique notamment par le fait qu'elle parcourt le cadastre de façon longitudinale (dans l'axe des terres), alors que le chemin du Tour de l'île le fait de façon transversale, à la manière d'un rang.

*Thématique principale : Le coteau de Saint-Jean*

Vu d'ici, le corridor habité du chemin du Tour de l'île s'efface derrière le relief convexe du versant agricole. Seulement quelques bâtiments se laissent deviner par leurs toits qui pointent en contrebas. Comme l'île est quelque peu symétrique dans ses formes, on retrouve le même phénomène visuel à l'autre extrémité de la route du Mitan. Mais alors que sur le versant nord de l'île le regard se butte aux premières collines du Boucliers Canadiens, ici sur le coteau de Saint-Jean s'ouvre une vue à longue portée sur le fleuve, les Basses-terres du Saint-Laurent, puis sur les Appalaches au loin.

*Encart : Les bassins de captage et de décantation*

De petits lacs carrés ou rectangulaires font partie du paysage de la route du Mitan. Il s'agit de bassins de captage et de décantation. En fait, le territoire agricole de l'île en est truffé, comme on peut le constater en observant une photographie aérienne (fig.32). Avec l'industrialisation de l'agriculture, le profil des terres agricoles a été uniformisé. Conséquemment, l'écoulement des eaux de pluie s'est accéléré, puis des problèmes d'érosion sont apparus. C'est pour répondre à ces problèmes que ces bassins ont été aménagés. Des rigoles interceptent l'eau provenant du haut du versant, puis la dirigent vers un bassin de captage, qui la libère lentement dans le sol par percolation. Ainsi, ces eaux ne s'ajoutent pas à celles qui s'écoulent plus bas sur le versant, et on évite ainsi que se forment des torrents potentiellement destructeurs. Les bassins de captage constituent également des réserves d'eau pour l'irrigation des terres en période sèche. Malgré leur caractère artificiel, ces bassins sont fréquentés par la faune, comme par exemple le grand héron et certains batraciens.

#### 5.7.4 Contenu graphique

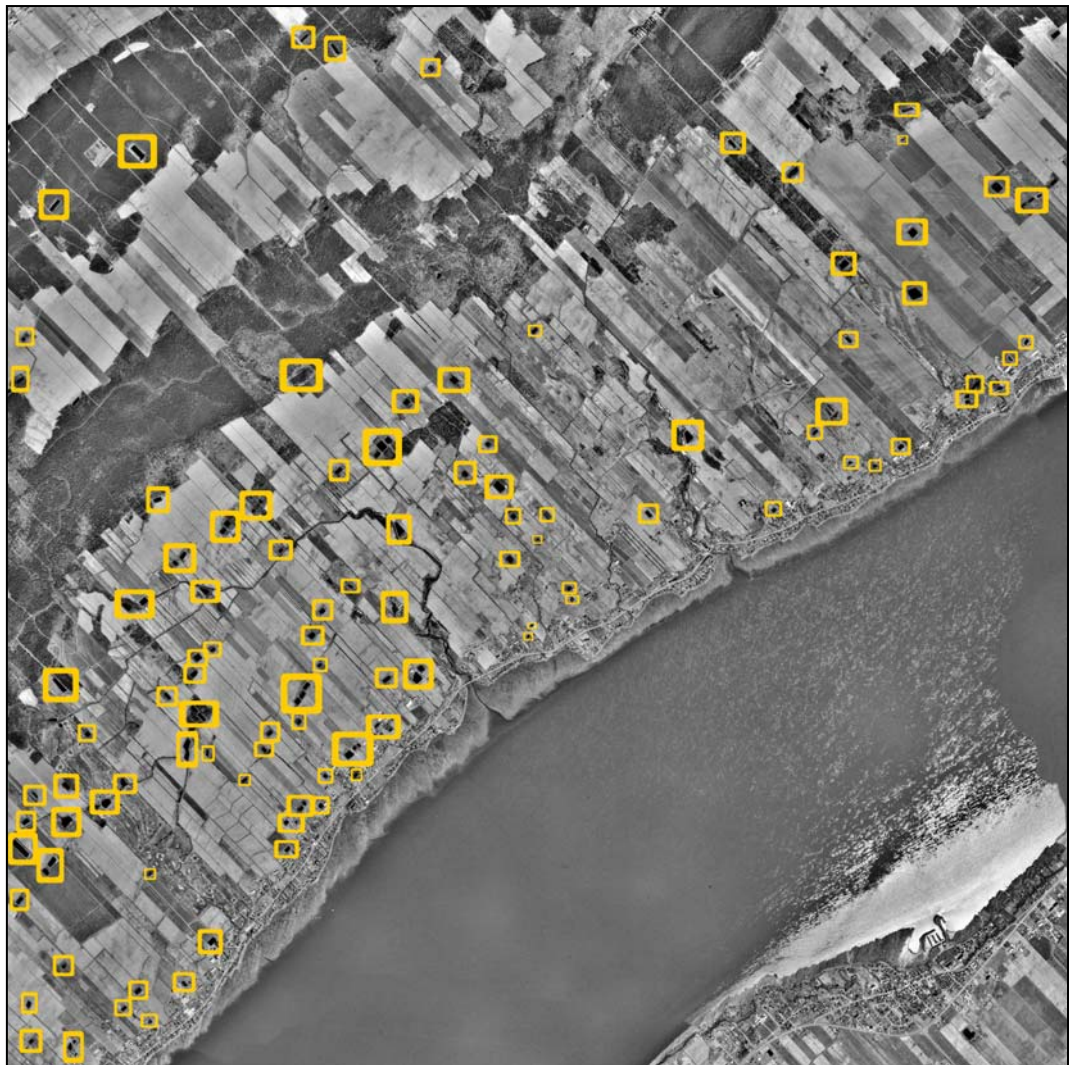
*Encart introductif : À la découverte du cœur de l'île*

Carte mettant en relief le contraste entre le cœur et le pourtour de l'île, et donnant un aperçu du parcours de la route du Mitan.

*Encart : Les bassins de captage et de décantation*

Orthophoto soulignant l'abondance des bassins de captage et de décantation (fig.32).

**Figure 32. Orthophoto mettant l'accent sur les bassins de rétention**





## 5.8 Panneau 08 : Saint-Jean, cœur de village

Carte 18. Localisation : entité paysagère E-01

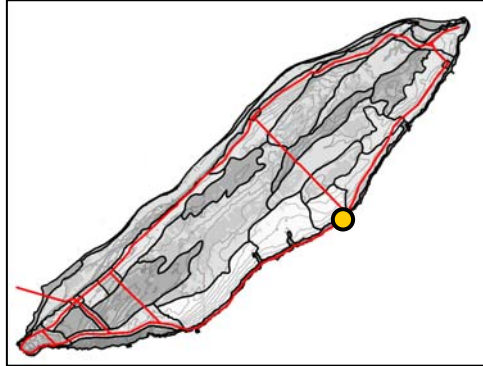


Figure 33. Vue à interpréter



### 5.8.1 Localisation et stationnement

À l'extrémité du quai, faisant face au littoral de l'île, le plus conformément possible au cadrage de la photo de G.Belleau (1890). On utilise le stationnement du quai.

### 5.8.2 Objectifs du panneau

Comme thématique principale, souligner la configuration spatiale particulière de Saint-Jean (sur deux paliers) puis l'importance du rapport à la terre et surtout au fleuve dans l'origine du paysage villageois de Saint-Jean.

### 5.8.3 Contenu textuel

#### *Thématique principale, première partie : Un village sur deux paliers*

On dit parfois que le paysage est le fruit d'une relation Homme-Nature. La nature à Saint-Jean, c'est le fleuve, c'est une étroite bande littorale adossée à un escarpement, en haut duquel se trouve un coteau fertile. Les habitants de Saint-Jean ont donc forgé ce paysage à travers leur rapport à la terre et au fleuve. La configuration du terrain a obligé une séparation nette de ces deux domaines d'activité : les activités agricoles en haut de l'escarpement et les activités liées au fleuve en bas. La photographie de 1890 (fig. 34) montre que cette structure prévalait dès le 19<sup>e</sup> siècle. Il est frappant de constater combien la végétation arborescente a rempli le paysage depuis la prise de cette photographie.

#### *Thématique principale, seconde partie : Érigé à même le fleuve*

Les rapports au fleuve en particulier, ont façonné le paysage villageois de Saint-Jean. Il doit en bonne partie son identité à la communauté des pilotes venue se greffer au peuplement agricole du plateau. Au 19<sup>e</sup> siècle, les navires à long cours faisaient appel à ces marins d'ici, qui connaissaient bien les caprices du Saint-Laurent. À bord d'une goélette ou d'une barque, les pilotes allaient à la rencontre des navires pour offrir leurs services. Le paysage bâti de Saint-Jean, avec ses maisons de style néoclassique et éclectique, est en partie le legs de cette période prospère. Il vaut la peine de prendre une marche jusqu'au noyau institutionnel pour s'imprégner du caractère de ce village.

« Chaque monument constitue un chapitre sur la société, les modes et l'organisation d'une trame ancienne. Il faut s'arrêter aux détails des fenêtres, des portails, à la finesse du travail du bois, aux formes des bâtiments, à leurs revêtements, à leurs textures et à leurs couleurs. » (Lessard, 1997)

La brique jaune d'Écosse, un matériau courant sur les habitations de Saint-Jean, provient des navires marchands britanniques. Elles servaient de lest pour le trajet jusqu'au Canada et remplacées par un chargement de bois pour le retour. Avec ses percées visuelles sur le fleuve, puis son cimetière qui a littéralement les pieds dans l'eau, l'identité paysagère de Saint-Jean est inextricablement liée au fleuve.

#### *Encart : Épisode du passé : Saint-Jean, station balnéaire<sup>4</sup>*

La baignade fut populaire à la plage de Saint-Jean entre les années 1930 et 1960 (fig. 35).

---

<sup>4</sup> Titre non affiché, seulement une ligne de texte sous la photographie proposée.

#### 5.8.4 Contenu graphique

*Thématique principale, première partie : Un village sur deux paliers*

La photographie de 1890 devrait être la principale image du panneau (fig. 34). Une photographie aérienne à laquelle on superposerait les courbes de niveau, ainsi que le contour des ensembles topographiques (terrasse littorale, l'escarpement et coteau) pourrait appuyer le propos.

*Thématique principale, seconde partie : Érigé à même le fleuve*

Exemples de maisons de style néoclassique et éclectique, ainsi que de brique jaune d'Écosse.

*Encart : Épisode du passé : Saint-Jean, station balnéaire*

Photographie de la plage de Saint-Jean vers 1950 (fig. 35).

**Figure 34. Photographie panoramique de Saint-Jean depuis le quai. G.Belleau. 1890.**



**Figure 35. Photographie de la plage de Saint-Jean vers 1950 (auteur inconnu, in : Lessard, 2000).**



## 5.9 Panneau 09 : Saint-Laurent, cœur de village

Carte 19. Localisation : entité paysagère E-01

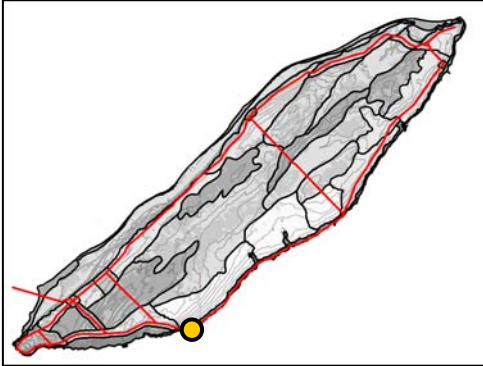


Figure 36. Vue à interpréter



### 5.9.1 Localisation et stationnement

À l'extrémité du quai, faisant face au littoral de l'île, le plus conformément possible au cadrage de la photo de G.Belleau (1890). Le stationnement se fait à l'église.

### 5.9.2 Objectifs du panneau

Comme thématique principale, faire valoir l'importance du rapport au fleuve dans l'évolution du paysage. Souligner le sens du quai dans le paysage de Saint-Laurent. Amener le thème du chenal de navigation commerciale comme paysage en mouvement.

### 5.9.3 Contenu textuel

#### *Thématique principale : Saint-Laurent aux barques*

À Saint-Laurent, le paysage est depuis longtemps imprégné de la relation de ses habitants avec le fleuve. Au 19<sup>e</sup> siècle, les activités dominantes sont la construction navale et la pêche commerciale. Le paysage littoral comprenait donc des chantiers maritimes, des chalouperies et des fascines (filets de pêche tenus par une structure et installés à marée basse). Puis au 20<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement depuis la construction du pont de l'île, le rapport au fleuve a changé. La villégiature est maintenant prédominante. L'importance de la marina dans ce paysage en témoigne avec éloquence.

#### *Encart : Le quai ; repère privilégié des flâneurs*

Avec l'essor de la villégiature sur l'île, les résidences se sont resserrées sur le littoral et plusieurs sont dotées d'écran végétal pour protéger leur intimité. Conséquemment, les accès visuels au fleuve sont rares entre les villages de Saint-Laurent et Saint-Jean. Dans ce contexte le quai est un précieux accès au paysage fluvial. Au bout du quai, on peut humer l'air du large, puis observer le village et aussi le paysage littoral comme si on arrivait du large. Relié directement au noyau villageois, le quai est la destination idéale d'une courte randonnée. Il est un lieu de rencontre et de méditation. Malgré le temps et les changements de ses fonctions au cours des années, le quai a encore beaucoup de sens dans le paysage de Saint-Laurent.

#### *Un paysage en mouvement*

Le village de Saint-Laurent vit un rapport de proximité avec le chenal de navigation commerciale du fleuve. Le chenal est un riche paysage à lui seul. Imaginez, plusieurs bateaux passant ici sont beaucoup plus imposants dans le champ visuel que l'église de Saint-Laurent elle-même. À un moment le paysage est dominé par un porte-conteneurs étranger, puis peu de temps après l'eau est de nouveau libre. Vivre face au chenal, c'est vivre au rythme d'un paysage en mouvement.

#### 5.9.4 Contenu graphique

La photographie de 1890 devrait être la principale image du panneau (fig. 37). Elle pourrait être agrémentée d'autres photos anciennes du quai (ex : fig. 38).

**Figure 37. Photographie panoramique de Saint-Laurent depuis le quai. G.Belleau. 1890.**

---



**Figure 38. Pêche au quai de Saint-Laurent. Neuville Bazin, 1925.**

---



## 5.10 Panneau 10 : Saint-Laurent, route rurale

Carte 20. Localisation : entité paysagère D-02

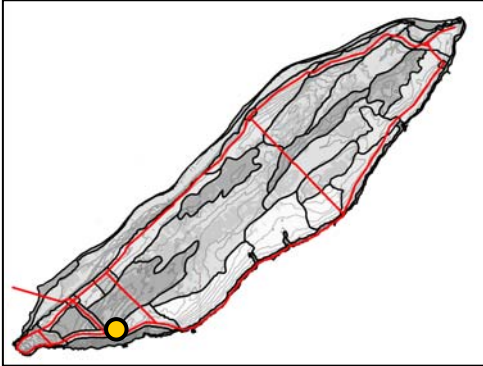


Figure 39. Vues à interpréter (à préciser en fonction des contraintes terrain)



### 5.10.1 Localisation et stationnement

Le panneau 10 fait exception alors qu'aucune aire de stationnement favorable n'a pu être identifiée. La thématique de la ligne de transport d'électricité à haute tension a néanmoins été retenue en raison de sa pertinence en regard du sujet des paysages de l'Île d'Orléans. Il est considéré que le site d'interprétation ici proposé est réalisable, seulement, il pourrait nécessiter des aménagements plus importants que les autres sites.

### 5.10.2 Objectifs du panneau

De façon générale, le panneau suscite un questionnement sur l'insertion des grandes structures dans le paysage, en particulier dans le contexte d'un arrondissement historique. Il prend pour exemple la ligne de transport d'électricité à haute tension qui

traverse l'île et qui est particulièrement visible depuis certains tronçons du chemin Royal à Saint-Laurent. Dans l'éventualité où le projet de port méthanier « Rabaska » était construit, sa présence dans le champ visuel pourrait renforcer la pertinence de cette thématique d'interprétation du paysage à Saint-Laurent.

### 5.10.3 Contenu textuel

*Thématique principale : Une ligne de 735kV à travers l'île*

Une ligne de transport d'électricité à haute tension coupe l'Île d'Orléans dans son axe transversal. Elle a été construite en 1965 pour relier les centrales du secteur Manicouagan au poste de Boucherville (fig. 40). À cette époque, l'Île n'a pas encore le statut officiel d'arrondissement historique, mais sa valeur patrimoniale est déjà reconnue et, pour la première fois dans l'histoire du réseau de transport d'Hydro-Québec, le milieu va remettre en question sa planification. Le tracé le moins coûteux passerait par Sainte-Pétronille, plus à l'ouest que le tracé construit. Or, beaucoup des résidents de Sainte-Pétronille ont choisi ce cadre de vie pour sa qualité paysagère et certains ont des relations parmi la classe dirigeante de Québec. C'est finalement le premier ministre Jean Lesage qui demandera à Hydro-Québec de déplacer le tracé vers l'est, en apportant un argument supplémentaire : une ligne à Sainte-Pétronille, aurait été visible depuis le château Frontenac et la Terrasse Dufferin.

*Encart : L'impact visuel des grandes structures*

Le paysage appartient-il à celui qui le regarde, ou à celui qui l'aménage ? Peut-être un peu aux deux. Depuis la création du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 1978 (qui a pour mission d'informer et de consulter la population au sujet des projets susceptibles d'avoir des répercussions majeures sur leur environnement), les Québécois disposent d'une nouvelle possibilité de participer à un aménagement démocratique des paysages. Et comme le terme « démocratique » nous le rappelle, l'essentiel est de participer. Il peut alors être utile de connaître le vocabulaire propre aux études d'impact visuel. Voici quelques termes utiles<sup>5</sup> :

---

<sup>5</sup> Note concernant le rendu graphique : il vaudrait mieux mettre l'accent sur les termes eux-mêmes plutôt que sur leur définition, de même qu'il n'est pas nécessaire de mettre les références sur le panneau.



Champ visuel : Aire perceptible à partir d'un lieu ou d'une zone d'observation (Hydro-Québec, 1992).

Unité de paysage : Espace ouvert possédant un caractère particulier, qui est limité par le relief ou par le couvert végétal (Hydro-Québec, 1992).

Structure du paysage : Agencement et dimension des formes observées du paysage (Hydro-Québec, 1992).

Ligne de force : Lignes d'origine naturelle ou anthropique qui mettent en évidence la structure générale du paysage et servent de guide pour le regard (Breman, 1986 *dans* : Hydro-Québec, 1992).

Point focal : Endroit où convergent les divers champs visuels ; intersection d'un grand nombre de lignes de force ou d'éléments ponctuels dont le caractère contraste nettement avec le paysage immédiat (Breman, 1986 *dans* : Hydro-Québec, 1992).

Capacité d'absorption visuelle : Capacité d'un milieu à dissimuler de nouveaux équipements, sans transformer son caractère particulier (Smardon, 1986 et Demers, 1993 *dans* : Hydro-Québec, 1992).

Impact visuel : Degré de transformation du paysage ou de la relation perceptuelle entre l'observateur et le paysage observé, par l'introduction d'une nouvelle composante ou activité.

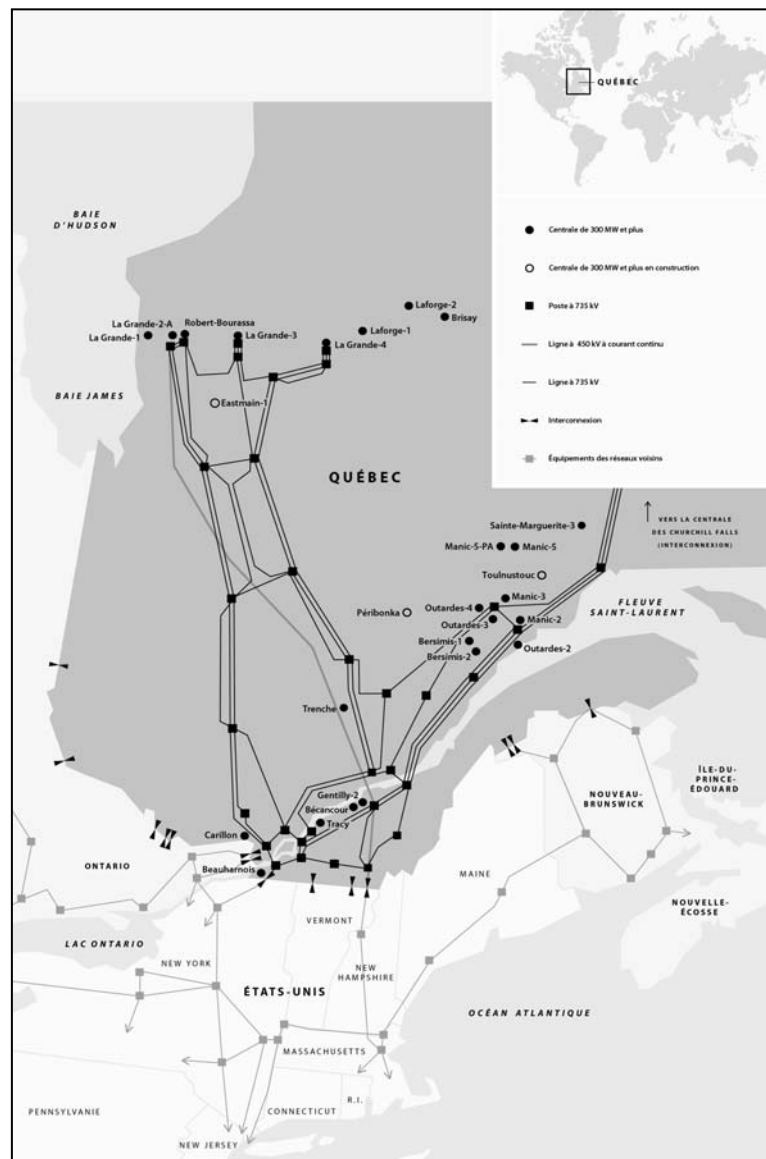
Harmonie : Relation existant entre les diverses parties d'un tout et qui fait que ces parties concourent à un effet d'ensemble (Le Petit Robert, 1981 *dans* : Hydro-Québec, 1992).

### 5.10.4 Contenu graphique

*Thématique principale : Une ligne de 735kV à travers l'île*

Premièrement, une carte de l'île pourrait illustrer le tracé de la ligne à haute tension. Deuxièmement, une carte du réseau de transport d'Hydro-Québec permettrait de mettre ce paysage local en perspective par rapport à la réalité d'échelle provinciale qu'est le transport d'électricité produite par les centrales hydroélectriques (fig. 40).

**Figure 40. Carte des grandes structures de transport d'électricité d'Hydro-Québec<sup>6</sup>**



<sup>6</sup> Source : <http://www.Hydro-Québec.com>

## 5.11 Panneau 11 : Sainte-Pétronille, cœur de village

Carte 21. Localisation: entité paysagère F-01

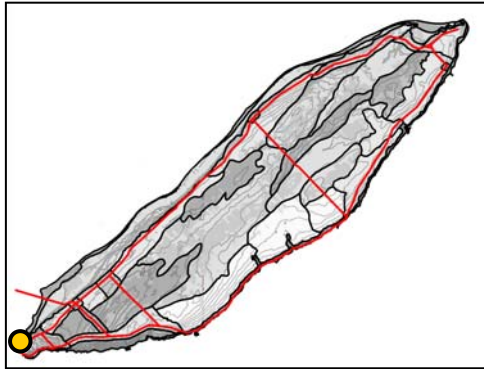


Figure 41. Vue à interpréter



### 5.11.1 Localisation et stationnement

Sur la rue Horatio Walker, de préférence à proximité des panneaux d'interprétation portant sur la résidence d'Horatio Walker. Le panneau devrait faire face au panorama du bassin de Québec.

### 5.11.2 Objectifs du panneau

Expliquer la notion de subjectivité du paysage en la mettant en relation avec les représentations artistiques du paysage. Interpréter le panorama du bassin de Québec en mettant l'accent sur le caractère emblématique de ce paysage. Mettre en lumière le caractère paysager de Sainte-Pétronille (village le plus récent de l'île, caractère champêtre, vocation de villégiature, champs visuels fermés, vues sur le bassin de Québec).

### 5.11.3 Contenu textuel

*Encart introductif : Une étendue de pays qui s'offre à la vue*

Qu'est-ce que le paysage ? Le dictionnaire Larousse le définit comme une « étendue de pays qui s'offre à la vue », ou alors comme une « représentation d'un paysage, d'un site naturel (ou, moins souvent, d'un site urbain) par la peinture, le dessin, la photographie, etc. ». Par ailleurs, il définit le paysagiste comme un « artiste qui s'est spécialisé dans la représentation de paysages ». Il ressort donc que, si le paysage est d'abord une étendue de pays, une mise en scène d'éléments bien réels, il est également l'image résultante de son observation par un individu. Et comme chacun perçoit et évalue la réalité en fonction de son propre bagage culturel et de ses valeurs, on peut dire qu'il existe autant de versions d'un paysage qu'il y a d'individus pour l'observer. Le travail d'artistes peintres comme Horatio Walker et André Biéler démontre comment les paysages de l'Île d'Orléans peuvent prendre, à travers leurs yeux, des nuances uniques. Autrement dit, le paysage dépasse la réalité. Il n'est pas que la réalité objective, mais aussi toutes les valeurs dont on peut l'investir.

*Thématique principale : Un paysage emblématique*

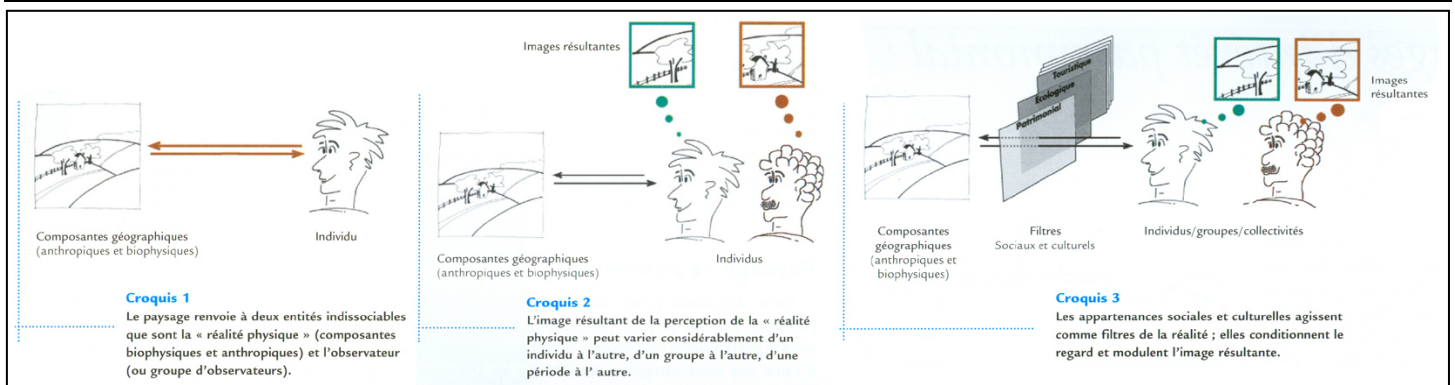
Le panorama qu'offre la pointe de Sainte-Pétronille sur le bassin de Québec (à l'avant-plan) puis sur la colline de Québec et le rétrécissement du fleuve (à l'arrière-plan), peut être qualifié de paysage emblématique. Ce paysage unique, est depuis fort longtemps un repère géographique. Vu d'ici, le toponyme « Québec », qui fait référence au rétrécissement du fleuve en langue amérindienne, prend tout son sens. Ces formes saillantes de l'espace géographique ont frappé l'imaginaire des premiers explorateurs qui auront tôt fait d'y attribuer des qualités stratégiques pour l'établissement d'une ville fortifiée. C'est finalement le nombre de représentations graphiques de ce paysage (dont certaines datent de 1760) qui viennent consacrer son caractère emblématique. Plusieurs de celles-ci relatent la conquête de 1759, alors que l'armée anglaise se retrouve devant ce paysage avec le regard du conquérant. La gravure de Hervey Smyth (fig. 43) est particulièrement éloquente. Peut-être la tourmente exprimée par le ciel et les eaux est-elle en lien avec la gravité de cet événement ?

### 5.11.4 Contenu graphique

*Encart introductif : Une étendue de pays qui s'offre à la vue*

Croquis à la manière de Domon *et al.* (2000 : 17) illustrant comment l'image résultante de la perception de la réalité physique est affectée par des filtres perceptifs et varie d'un individu à l'autre.

**Figure 42. Croquis illustrant le caractère subjectif du paysage (Domon, Beaudet et Joly, 2000 : 17)**



*Thématique principale : Un paysage emblématique*

Diverses représentations de la vue à interpréter.

**Figure 43. A view of Quebec from the bason, par Hervey Smyth, 1760.**



**Figure 44. Prise de Quebeek par les Anglois, par I. Van Vianen, circa 1698.**



**Figure 45. Quebec from the Isle of Orleans, par Fanny Amelia Bayfield, 1839.**



**Figure 46. Jacques Cartier à l'Île d'Orléans, par Horatio Walker, 1927.**



## 5.12 Panneau 12 : Sainte-Pétronille, route rurale

Carte 22. Localisation: entité paysagère B-01

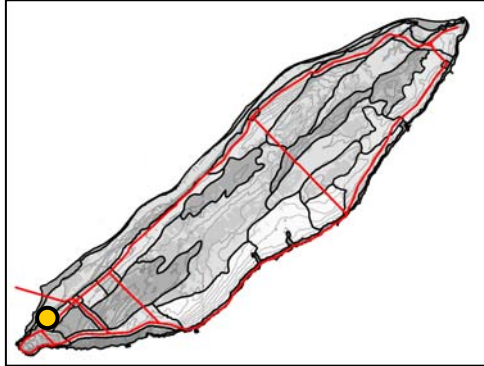


Figure 47. Vue à interpréter



### 5.12.1 Localisation et stationnement

Dans le stationnement adjacent au kiosque de vente de l'entreprise *Polyculture Plante Inc.*<sup>7</sup>, le panneau devrait faire face à la dépression agricole.

### 5.12.2 Objectifs du panneau

Mettre en évidence le caractère agricole de l'île, puis le lien entre les choix des consommateurs et le maintien des paysages.

<sup>7</sup> Note sur les avantages et désavantages du site :

L'intérêt de ce site vient du relief concave des terres agricoles qui offre une vue plus complète sur les champs, de l'étendue du stationnement, et de l'éloquence de l'exemple de kiosque de vente qu'on y retrouve. Par contre, on remarque que le découpage seigneurial, trait de caractère incontournable des paysages agricoles de l'île, n'est plus perceptible dans ce champ visuel, probablement suite à l'annexion de plusieurs lots par une même entreprise agricole. Si un site plus approprié était identifié, le contenu textuel et graphique ici proposé s'appliquerait toujours.

### 5.12.3 Contenu textuel

#### *Encart introductif : L'île nourricière*

Avec près de 90% de son territoire affecté à l'agriculture, Île d'Orléans rime avec paysages agricoles. Et comme l'île jouit de la proximité du bassin de population de Québec, on aura tôt fait de la considérer comme le jardin de Québec.

#### *Thématique principale : « Manger le paysage »*

Du paysage à notre assiette, il n'y a qu'un pas. La règle est simple : pas de mangeurs de pommes, pas de vergers. C'est donc dire que le consommateur joue un rôle significatif dans l'évolution des paysages de l'île. En achetant tel ou tel produit, on encourage le maintien d'une pratique agricole bien précise, qui assure la stabilité d'un type de paysage associé. D'où l'expression « manger le paysage ». Le premier grand impact des consommateurs sur les paysages agricoles de l'île date du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Québec est alors une capitale coloniale en plein développement et, sous l'effet de la demande, les insulaires se mettront à cultiver pour vendre. Ils délaisseront les cultures propres à l'agriculture autarcique (fourrage, céréales, pois, fèves, lin, chanvre et tabac) pour répondre à une nouvelle demande en légumes et petits fruits, dont la fraise et la patate qui deviendront les plus populaires.

#### *Encart : Les kiosques de vente*

L'architecture traditionnelle de l'Île d'Orléans compte désormais un nouveau type de bâtiment : le kiosque de vente. Nés du croisement entre les caractères touristiques et agricoles, les kiosques jalonnent le chemin Royal. Auparavant de conception sommaire, on peut aujourd'hui apprécier toute une diversité de styles, et souvent des efforts notables d'intégration architecturale. Leur importance dans le paysage est d'autant plus importante, qu'ils sont presque toujours placés à l'avant-plan du paysage routier.

### 5.12.4 Contenu graphique

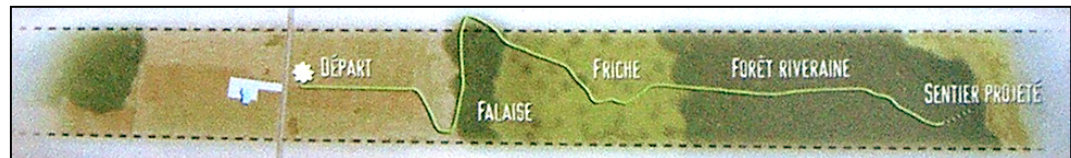
- Carte illustrant la distribution des principales cultures sur l'île.
- Photos de kiosques de vente (anciens, originaux ou faisant exemple d'une bonne intégration architecturale).

### 5.13 Proposition d'intégration de panneaux existants et projetés au parcours d'interprétation des paysages

Il est proposé que deux sites d'interprétation existants et projetés sur l'île soient intégrés au parcours d'interprétation des paysages. D'abord, le site de la tour de Saint-François présente un grand intérêt, d'abord par le point de vue qu'il offre, mais aussi par la pertinence de ses panneaux d'interprétation par rapport à certains aspects clés des paysages de l'Île d'Orléans.

Le second site est « Le sentier d'un flâneur », rattaché à l'Espace Félix Leclerc. Par son parcours, le sentier effectue une coupe à travers des éléments du paysage qui sont difficiles d'accès dans le cadre de l'actuel projet, à savoir : l'escarpement, les terrasses micmac, la forêt riveraine et éventuellement les battures. Les panneaux d'interprétation déjà installés le long de ce parcours interprètent brièvement mais efficacement les paysages traversés, et on peut estimer que si le sentier projeté se réalise jusque dans les battures, ce sera là un parcours de grand intérêt pour l'interprétation de ces paysages.

**Figure 48. Le sentier d'un flâneur, tracé existant et projeté.**





---

## **6 Conclusion**

---

En définitive, le parcours d'interprétation des paysages ici élaboré se distingue des parcours de type « panoramique » comme le circuit de Charlevoix. Ce parcours garde bien en vue la prémisse que la notion de paysage elle-même est encore mal connue du public, et que le processus interprétatif gagne à créer un pont entre le contenu notionnel (relatif à la notion de paysage) et la réalité concrète (ici les caractères des paysages de l'Île d'Orléans). Aborder un territoire aussi riche du point de vue du paysage n'aura pas été une tâche facile. Il aura fallu apprivoiser de multiples domaines de connaissances relatifs à l'île, tant du côté des sciences naturelles que des sciences humaines. On en arrive néanmoins à en extraire un propos qui, nous l'espérons, constitue un produit novateur et efficace en terme de pédagogie et de mise en valeur des paysages ruraux.



---

## Références bibliographiques et cartographiques

---

Beaudet, Joances. 2001. Patrimoine territorial, paysage et urbanisation : projet de requalification de l'entrée de l'Île d'Orléans. Thèse (M.A.), Université Laval.

Beaudet, Joances. 1998. Sainte-Pétronille ou la matérialité d'un mythe : étude typomorphologique de caractéristiques formelles et structurelles en mutation. Thèse (M.A.), Université Laval.

Bordeleau, Francine. 1997. Une île entre deux eaux. *Continuité*. No.73. Été 1997. 4 p.

Boudreau, C., Courville, S. & Séguin, N. 1997. Atlas historique du Québec; Le territoire. Les Archives nationales du Québec, Les Presses de l'Université Laval. Sainte-Foy. 122 p.

Brunelle-Lavoie, Louise. 1997. Le Québec dans une île. *Continuité*. No.73. Été 1997. 2 p.

Chouinard, Roger. 1997. Sur une île de caractère. *Continuité*. No.73. Été 1997. 2 p.

Côté, Martine. 1997. L'île nourricière. *Continuité*. No.73. Été 1997. 3 p.

Domon, G., G. Beaudet & M. Joly. 2000. Évolution du territoire laurentidien, caractérisation et gestion des paysages. Montréal. Isabelle Quentin. 144 p.

Fleury, Jean Louis. 1999. Les coureurs de lignes ; L'histoire du transport de l'électricité au Québec. Stanké. 507p.

Faure, Isabelle. 1997. Pour un développement harmonieux ; Redessine-moi une île. *Continuité*. No.73. Été 1997. 4 p.

Gagnon Pratte, Françoise. 1997. Chantiers jeunesse ; Solidarité culturelle et entraide patrimoniale. *Continuité*. No.73. Été 1997. 2 p.

Gerardin, Vincent et Ducruc, Jean-Pierre. 1996. Le paysage derrière le paysage. Ministère de l'Environnement et de la Faune. 9 p.

Gouvernement du Québec. 1998. L'ABC de l'arrondissement historique de l'île d'Orléans. Les éditions de l'Homme.

Gouvernement du Québec, ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction générale de la gestion du territoire public. 2002. Inventaire des sites archéologiques du Québec.

Hamann, Jean. 2000. Des plantes menacées sur l'Île d'Orléans. Au fil des événements. Université Laval.

<http://www.scom.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/2000/03.09/plante.html>

Houde, Sylvie. 1982. L'Île d'Orléans comme lieu symbolique. Thèse (M.A.) Université Laval. 127 p.

Hydro-Québec. 1992. Méthode d'évaluation environnementale, lignes et postes ; Méthode d'étude du paysage. Hydro-Québec. 167p.

Lahoud, Pierre. 1997. Un écrin mythique. Continuité. No.73. Été 1997. 2 p.

Larochelle, P. et Dubé C. 1993. Le génie du lieu à l'Île d'Orléans : étude des caractères formels essentiels du milieu bâti comme structure héritée : rapport de recherche. Québec. École d'architecture, Université Laval. 176 p.

Lessard, Michel. 1998. L'Île d'Orléans; Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française. Les Éditions de l'Homme. 415 p.

Lessard, Michel. 1997. Mon père a fait bâtir maison. Continuité. No.73. Été 1997. 2p.

Lessard, Michel. 1997. L'Île d'Orléans ; Quarante deux milles de choses tranquilles... . Continuité. No.73. Été 1997. 11 p.

MRC de l'Île d'Orléans. 2005. Politique culturelle et patrimoniale. 42 p.

Robitaille, André et Saucier, Jean-Pierre. 1998. Paysages régionaux du Québec méridional. Les publications du Québec. 213 p.

Roche Ltée. 2001. MRC de l'Île d'Orléans : schéma d'aménagement révisé : version finale. Sainte-Foy. Roche Ltée. 72 p.

Ruralys. 2004. Les paysages du Kamouraska : Connaissance, évaluation et valorisation. 147 p.

Thibault, Henri-Paul. 1997. Île d'Orléans ; Terre de légendes. Continuité. No.73. Été 1997. 2 p.



---

**Annexe 1 – Données d’inventaire des panneaux  
d’interprétation existants**

---

### Sainte-Famille

#### *Parc des ancêtres*

Regard:

- Patrimonial,
- historique,
- généalogique,
- commémoratif.

Sujets spécifiques:

- Familles souches,
- patrimoine architectural,
- profil d'antan de Sainte-Famille,
- chenal nord et quai (caractère insulaire),
- patrimoine religieux (sœurs de la congrégation de Notre-Dame).

### Saint-François

#### *Tour*

Regard:

- Géologique / biophysique,
- descriptif,
- paysager.

Sujets spécifiques:

- Interprétation des fondements géologique du paysage (mise en relation avec l'échelle provinciale),
- identification des formes des entités géographiques par leur toponyme,
- interprétation de la faune aviaire, de sa relation au territoire,
- portrait du fleuve Saint-Laurent à l'échelle provinciale,
- différentes époques d'occupation (pré-coloniale, coloniale, contemporaine),
- transformation des paysages qui ont accompagné les époques d'occupation (brièvement).

#### *Place de l'église*

Regard:

- Profil général et synthétique de Saint-François,
- historique et actuel.

Sujets spécifiques:

- Profil géographique,
- activités économiques,
- présence de la vigne sauvage,
- site archéologique,
- oiseaux migrateurs,
- familles souches.



**Saint-Jean***Place de l'église*

Regard:

- Patrimonial,
- historique,
- profil général et synthétique de Saint-Jean.

Sujets spécifiques:

- Patrimoine architectural,
- le pilotage sur le fleuve,
- bref historique du village,
- familles souches.

*Circuit historique du chemin Lafleur*

Regard:

- Historique,
- Patrimonial,

Sujets spécifiques:

- L'ancien hameau de Rivière-Lafleur,
- Le patrimoine architectural existant et disparu,
- Le pilotage, l'agriculture, la pêche, la construction navale et autres activités anciennes,
- Le poste d'écoute pendant la 2e guerre mondiale,
- Le pont,
- La rivière.

**Saint-Laurent***Place de l'église*

Regard:

- Historique.

Sujets spécifiques:

- Construction navale,
- agriculture,
- conquête de 1759.

**Sainte-Pétronille***Circuit "À la découverte du bout de l'île"*

Regard:

- Historique,
- paysager,
- descriptif.

Sujets spécifiques:

- Horatio Walker – sa relation au territoire de l'Île à travers la peinture,
- vue ouverte sur le sud-ouest - brève description des principaux éléments du paysage et de leurs toponymes,
- la villégiature fin 19e et début 20e siècle,
- histoire des grands établissements de villégiature (château Bélair, la Goéliche),
- événements de l'histoire navale.
- L'anse du fort, l'occupation par les Jésuites et les Hurons vers 1651.
- Le quai de Ste-pétronille, son rôle dans le développement du village de villégiature entre 1855 et 1935, le paysage qu'on peut y observer.
- Le phénomène des marées, les courants marins et la navigation commerciale sur le fleuve.

---

**Annexe 2 – Fiche d’inventaire pour la  
caractérisation des sites choisis**

---

## Fiche d'inventaire

Site n°			
Moyen de découverte (route, sentier, autre)			
Municipalité/emplacement			
Toponymie / lieu-dit			
Famille paysagère			
Date		Observateur	
<b>Volet descriptif</b>			
<i>A. Dimension biophysique</i>			
Relief / géomorphologie			
Sol / roche mère			
Hydrographie	Littorale		
	Terrestre		
Formations végétales	Forêt		
	Boisé de ferme		
	Corridor forestier		
	Prairie naturelle		
	Tourbière		
Éléments du climat (vents, autres)			
<i>B. Dimension sociale, économique et culturelle</i>			
<b><u>i. Habitat</u></b>			
Type d'habitat	Résidentiel		
	Secondaire		
	Villégiature		
	Individuel		
	Collectif		
	Récent		
Architecture	Vernaculaire ou traditionnelle	Trad.18 <sup>e</sup> siècle	
		Trad.19 <sup>e</sup> siècle	

Mode d'organisation	Linéaire (rang)			
	Groupé(hameau)			
	Dispersé			
	Isolé			
	Aligné			
	Décalé			
	En dents de scie			
	Par rapport à la route	Parallèle		
		Perpendiculaire		
À angle				
Implantation	Replat			
	Rebord de terrasse			
	Pied d'une pente			
	Versant			
	Sommet			
Forme cadastrale	Seigneuriale			
	Cantonale			
<b>ii. Activités</b>				
Agriculture	Type d'activité agricole	Monoculture		
		Polyculture		
		Élevage laitier		
		Élevage (autre)		
		Maraîchage		
		Fourrages		
		Verger		
	Type d'espace agricole	Ouvert		
		Cloisonné		
Clos				
Industrie	Localisation des structures			
	Type et ancienneté			
	Forme et architecture			
	Importance relative			
Commerce	Localisation des structures			
	Type et ancienneté			
	Forme et architecture			
	Importance relative			

	Forme et architecture		
	Importance relative		
Pêche	Commerciale		
	Sportive		
<b>iii. Infrastructures</b>			
Lignes moyenne ou haute tension			
Routes / autoroutes			
Voies ferrées			
Sentiers ou parcours maritimes			
Autres			
<b>iv. Milieu culturel</b>			
Zone(s) d'intérêt patrimonial (désignée, reconnue...)			
Lieu(x) d'identité			
Lieu(x) oublié(s) ou abandonné(s)			
Site archéologique			
<b>C. Dimension évolutive</b>			
<b>i. Indicateurs de changement</b>			
Pratiques agricoles ou sylvicoles	Abandon de sols à forte pente / pierrosité		
	Abandon / modification de certaines pratiques agricoles		
	Concentration de la production agricole		
	Redressement de cours d'eau		
	Déboisement / arrachage		
	Reboisement (plantation de résineux ou autre)		
	Enfrichement	Fréquence	
		Âge approx.	
	Coupe forestière	Sélective	
À blanc			

	Villégiature transformée en habitat permanent	
Retrait / ajout de fonctions		
Transformation du réseau routier		
Artificialisation des rives (érosion)		
<u>ii. Indicateurs de stabilité</u>		
<i>C. Dimension sensorielle</i>		
<u>i. Description (Certains éléments considérés dans « Formulaire des qualités visuelles et sensorielles » du volet évaluatif)</u>		
Signes culturels	<i>Croix, calvaire, clocher, ruines, chapelle, clôture, cimetière, moulin, quai, silo ... Panneau d'affichage, château d'eau, cheminée d'usine...</i>	
<u>ii. Qualités visuelles</u>		
Fréquence des points de vue	Aucun (vue fermée)	
	Quelques-uns (1-4 : vue filtrée)	
	Plusieurs (5 et plus)	
	Vue panoramique (N,E,S,W)	Dans une seule direction
		Dans plusieurs directions
		De part et d'autre
Échelle de vision	Grande (plus de 10 km)	
	Moyenne (1-10 km)	
	Petite (1 km ou moins)	
Composition paysagère	Pittoresque	Coulisses
		Plans successifs
		Sinuosités
		Point de vue élevé
		Autre (préciser)
	Sublime	Grandeur ou verticalité

Compréhensibilité (lisibilité)	Globale		
	Partielle		
	Bonne		
	Mauvaise		
Perceptions	Lieu valorisé		
	Lieu banalisé		
<u>iii. Ambiance paysagère</u>	Ouverture		
	Fermeture		
	Stabilité		
	Instabilité		
	Entretenu		
	Abandonné		
	Sauvage (désert)		
	Anthropisé (peuplé)		



<b>Volet évaluatif</b>			
<i>Critères de qualité</i>	<i>Paramètres</i>	<i>Pondération</i>	
Qualités visuelles et sensorielles/ expérientielles <sup>1</sup>		Exceptionnelles	6
		Importantes	3
		Moindres	1
Harmonie			
		Importante	3
		Moindre	1
Variété			
		Importante	3
		Moindre	1
Intégrité géohistorique et patrimoniale		Exceptionnelle	3
		Importante	2
		Moindre	1
Reconnaissance (sociale et culturelle)		Exceptionnelle	3
		Importante	2
		Moindre	1
Capacité de dévoilement de son importance historique		Exceptionnelle	3
		Importante	2
		Moindre	1
Typicité			
		Importante	3
		Moindre	1
Valeur environnementale		Exceptionnelle	3
		Importante	2
		Moindre	1
Cohérence			
		Importante	3
		Moindre	1
Intérêt récréo-touristique		Exceptionnel	3
		Important	2
		Moindre	1
Valeur prospective		Exceptionnelle	3
		Importante	2
		Moindre	1

<sup>1</sup> Ce critère est évalué au moyen du « formulaire du bilan des qualités visuelles et sensorielles /expérientielles ci-joint.

## Formulaire du bilan des qualités visuelles et sensorielles / expérientielles

Éléments favorables		Éléments défavorables	
<i>A. Hydrographie et géomorphologie</i>		<i>A. Cicatrices du paysage</i>	
1. Lac, étang, marais, milieu humide		1. Coupe forestière heurtant le regard	
2. Rivière ou ruisseau bien visible		2. Érosion ou rive artificialisée	
3. Fleuve (estuaire)		3. Carrière ou sablière	
4. Battures		4. Ligne de transmission ou sous-station des services publics	
5. Chute d'eau ou rapides		5. Entaille de la route dans le roc ou remblai/abord minéralisé de la route	
6. Escarpement, bloc ou affleurement		6. Autres (préciser)	
7. Terrasses, plate-forme littorale			
8. Autres (ex. : île, archipel, plateau laurentien ou appalachien, etc.)			
		<i>B. Structures</i>	
<i>B. Composition et effets paysagers</i>		1. Développement de type urbain ou construction mal intégrée	
1. Pittoresque : coulisses, vue de vallée, plans successifs, sinuosités ; etc.		2. Bâtiment qui détonne en milieu rural (fonction ou architecture ; agricole ou autre)	
2. Vue globale ou panoramique		3. Clôture ou mur incompatible	
3. Effet éphémère (brume, coucher...)		4. Bâtiment délabré ou abandonné	
4. Effet de sublime (grandeur, caractère sauvage, etc.)		5. Mur ou clôture délabré	
5. Autres effets (ex. saisonnier)		6. Station d'essence ou garage	
		7. Vaste aire de stationnement	
<i>C. Végétation</i>		8. Brocante, ferraille ou remblai	
1. Aménagement anthropique (verger, jardins...)		9. Cours d'entreposage ou réservoir de stockage	
2. Lisière de forêt		10. Enseigne ou affichage géant	
3. Forêt diversifiée quant aux espèces, érablière		11. Infrastructures de drainage trop frappantes	
4. Formations végétales d'intérêt (forêt rare, fleurs sauvages, prairie marine, ...)		12. Tours de télécommunication	
5. Tunnel d'arbres		13. Bâtiment d'élevage hors-sol ou de stabulation libre de grande échelle	
6. Autres (préciser)		14. Structures restreignant l'accès aux rives	
		15. Quai délabré ou désaffecté	
<i>D. Structures</i>		16. Maison mobile	
1. Ferme pittoresque ou bâtiment singulier		17. Nouveau tracé routier	
2. Bâtiment ou lieu historique		18. Autres (ex. : ensilage horizontal, etc.)	
3. Site archéologique			

4. Clôture de perches ou de pierre		<i>C. Autres</i>	
5. Cimetière ou croix de chemin		1. Détritus	
6. Clocher d'église ou village		2. Circulation lourde	
7. Moulin		3. Eau polluée	
8. Villégiature bien entretenue		4. Structure empêchant la vue	
9. Pêche littorale		5. Friche envahissante	
10. Quai		6. Ville ou village sans clocher	
11. Art au bord de la route (populaire ou autre)		7. Bruit ou mauvaise odeur de nature permanente	
12. Absence de réseau de distribution aérien		8. Plantation de résineux	
13. Autres (digues de roche, aboiteau, etc.)			
		<b>Somme des éléments défavorables</b>	
<i>E. Caractéristiques de la route</i>			
1. Route qui s'adapte au paysage			
2. Route non pavée			
3. Emprise réduite			
4. Accès à des infrastructures de découvertes (halte, sentier)		<b>BILAN des qualités visuelles et sensorielles/expérientielles</b>	
5. Autres (préciser)			
<i>F. Résilience<sup>1</sup></i>			
		<b>Somme des éléments favorables</b>	
		Moins ( <b>Somme des éléments défavorables</b> )	
		= <b>BILAN</b>	
<b>Somme des éléments favorables</b>			

<sup>1</sup> Capacité intrinsèque du paysage à absorber les chocs et les transformations d'envergure, habituellement conférée par l'agencement des reliefs et des plans d'eau et qui s'établit selon une échelle globale.